



Gestion  
financière MD inc.

Famille de fonds MD

# États financiers intermédiaires 2024



# Message concernant vos états financiers

Cher investisseur de la famille de fonds MD,

Dans le cadre de notre engagement à vous tenir informé de vos placements dans les fonds MD, vous trouverez ci-joint les états financiers intermédiaires 2024.

Les états financiers intermédiaires sont produits pour chaque fonds, et le rapport qui vous est remis comprend seulement les renseignements afférents aux fonds dont vous déteniez des parts au 30 juin 2024.

Si vous avez des questions concernant ces documents, veuillez communiquer avec votre conseiller MD ou avec le Centre de courtage MD, au 1-800-267-2332. Nous vous remercions de continuer à investir dans la famille de fonds MD.

---

## **États financiers intermédiaires non audités pour le semestre clos le 30 juin 2024**

Les présents états financiers intermédiaires non audités ne contiennent pas le Rapport de la direction sur le rendement du Fonds (« RDRF ») intermédiaire. Si vous n'avez pas reçu d'exemplaire du RDRF intermédiaire avec les présents états financiers, vous pouvez l'obtenir sur demande, sans frais, en téléphonant au numéro sans frais 1-800-267-2332, en nous écrivant à Gestion financière MD inc., 1870, promenade Alta Vista, Ottawa (Ontario) K1G 6R7, ou encore en visitant notre site Web à l'adresse md.ca ou celui de SEDAR+ à l'adresse sedarplus.ca. Des exemplaires des états financiers annuels audités ou du RDRF annuel peuvent aussi être obtenus, sans frais, de la même façon. Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même façon pour obtenir les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration ou l'information trimestrielle du portefeuille.

## **AVIS DE NON-EXAMEN DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES PAR LES AUDITEURS**

Gestion financière MD inc., le gestionnaire du Fonds, nomme des auditeurs indépendants pour effectuer l'audit des états financiers annuels du Fonds. Conformément aux lois sur les valeurs mobilières du Canada (Règlement 81-106), si un auditeur n'a pas effectué l'examen des états financiers intermédiaires, ceux-ci doivent être accompagnés d'un avis en faisant état. Les auditeurs indépendants du Fonds n'ont pas effectué l'examen des présents états financiers intermédiaires selon les normes établies par l'Institut Canadien des Comptables Agréés.

Gestion financière MD inc. détient une participation exclusive ou majoritaire dans ses sept filiales (le groupe de sociétés MD). Elle offre des produits et services financiers, gère la famille de fonds MD et assure la prestation des services-conseils en placement. Pour obtenir une liste détaillée du groupe de sociétés MD, veuillez consulter notre site à l'adresse md.ca.

Les placements dans les fonds communs peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi ainsi que de frais de gestion et d'autres frais. Le taux de rendement n'est utilisé que pour illustrer les effets du taux de croissance composé, et il ne vise pas à refléter les valeurs futures du fonds commun de placement ni le rendement des placements dans ce fonds. Les données de rendement standard sont établies en supposant que les distributions sont réinvesties et sans tenir compte des frais de vente, de rachat ou de distribution ni des autres frais facultatifs payables par un porteur de titres qui sont susceptibles de réduire les rendements. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue régulièrement et le rendement passé n'est pas garant du rendement futur. Il importe de lire le prospectus avant d'effectuer des placements. Pour obtenir un exemplaire du prospectus, veuillez communiquer avec votre conseiller MD ou avec le Centre de courtage MD, au 1-800-267-2332.

# Famille de fonds MD

## Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

La direction reconnaît être responsable de la préparation et de la présentation des états financiers du Fonds monétaire MD, du Fonds d'obligations MD, du Fonds d'obligations à court terme MD, du Fonds canadien équilibré de croissance Précision MD, du Fonds canadien de croissance modérée Précision MD, du Fonds croissance de dividendes MD, du Fonds d'actions MD, du Fonds d'actions canadiennes MD, du Fonds américain de valeur MD, du Fonds américain de croissance MD, du Fonds international de valeur MD, du Fonds international de croissance MD, de Placements d'avenir MD limitée, du Fonds stratégique de rendement MD, du Fonds d'occasions stratégiques MD, du Portefeuille conservateur Précision MD, du Portefeuille équilibré modéré Précision MD, du Portefeuille équilibré de croissance Précision MD, du Portefeuille de croissance maximale Précision MD, du Portefeuille de revenu équilibré Précision MD, du Portefeuille de croissance modérée Précision MD, du Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD, du Fonds collectif d'actions américaines GPPMD, du Fonds d'obligations sans combustibles fossiles MD<sup>MC</sup>, du Fonds d'actions sans combustibles fossiles MD<sup>MC</sup>, du Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD, du Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD, du Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD et du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD (collectivement, les « Fonds »). Le Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD, le Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD, le Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD et le Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD font partie de la famille de fonds GPPMD et sont offerts en vertu d'un prospectus distinct aux clients de Conseils en placement privés MD titulaires de comptes de gestion discrétionnaire. Toutefois, ces fonds collectifs offrent aussi des parts de série F que peuvent se procurer les clients de Gestion MD limitée. En sa qualité de fiduciaire, le conseil d'administration de Gestion financière MD inc. a également approuvé ces états financiers, à l'exception des états financiers de Placements d'avenir MD limitée, qui ont été approuvés par le conseil d'administration de cette dernière.

Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière. Lorsqu'il existait d'autres méthodes comptables applicables, la direction a choisi celles qu'elle juge les plus appropriées dans les circonstances. Dans les cas requis, la direction a formulé ses jugements et estimations de façon raisonnable pour garantir que les états financiers sont fidèles dans tous leurs aspects significatifs. La direction applique aussi des contrôles internes rigoureux pour donner l'assurance raisonnable que l'information financière fournie est fiable et exacte, que les actifs des fonds sont comptabilisés et préservés correctement et que les exigences de conformité découlant de la législation sur les sociétés, de la réglementation en valeurs mobilières et des codes internes de conduite des affaires sont strictement respectées.

Il incombe au conseil d'administration de Gestion financière MD inc. et au conseil d'administration de Placements d'avenir MD limitée de veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de présentation de l'information financière ainsi que d'examiner et d'approuver leurs états financiers respectifs susmentionnés.

Le conseil d'administration de Gestion financière MD inc. et le conseil d'administration de Placements d'avenir MD limitée (les « conseils d'administration ») rencontrent régulièrement les auditeurs externes pour discuter des contrôles internes, des questions de comptabilité et d'audit et des questions de présentation de l'information financière afin de s'assurer que le conseil d'administration de chaque partie s'est bien acquitté de ses obligations réglementaires à l'égard de la présentation de l'information financière. Les conseils d'administration examinent les états financiers semestriels non audités et les états financiers annuels audités, y compris le rapport des auditeurs externes afférent. Les conseils d'administration s'appuient sur leurs conclusions lors de l'approbation finale de la publication des états financiers. Il incombe également aux conseils d'administration d'examiner annuellement la nomination des auditeurs externes.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. est l'auditeur externe des fonds et n'a pas effectué l'examen des présents états financiers intermédiaires.

Signé au nom de Placements d'avenir MD limitée.



Craig Maddock  
Président et chef de la direction  
Placements d'avenir MD limitée



Katie Shulha  
Cheffe des finances  
Placements d'avenir MD limitée

Signé au nom de Gestion financière MD inc., en sa qualité de fiduciaire du Fonds monétaire MD, du Fonds d'obligations MD, du Fonds d'obligations à court terme MD, du Fonds canadien équilibré de croissance Précision MD, du Fonds canadien de croissance modérée Précision MD, du Fonds croissance de dividendes MD, du Fonds d'actions MD, du Fonds d'actions canadiennes MD, du Fonds américain de valeur MD, du Fonds américain de croissance MD, du Fonds international de valeur MD, du Fonds international de croissance MD, du Fonds stratégique de rendement MD, du Fonds d'occasions stratégiques MD, du Portefeuille conservateur Précision MD, du Portefeuille équilibré modéré Précision MD, du Portefeuille équilibré de croissance Précision MD, du Portefeuille de croissance maximale Précision MD, du Portefeuille de revenu équilibré Précision MD, du Portefeuille de croissance modérée Précision MD, du Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD, du Fonds collectif d'actions américaines GPPMD, du Fonds d'obligations sans combustibles fossiles MD, du Fonds d'actions sans combustibles fossiles MD, du Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD, du Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD, du Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD et du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD.



Pamela Allen  
Présidente et cheffe de la direction  
Gestion financière MD inc.



Rob Charters  
Chef des finances  
Gestion financière MD inc.

# Placements d'avenir MD limitée

## États financiers

### États de la situation financière (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour les actions en circulation et les montants par action)

	30 juin 2024	31 décembre 2023
<b>Actif</b>		
Placements (notes 3, 8 et 9)	1 789 243 \$	1 747 625 \$
Trésorerie	29 545	53 123
Dividendes et intérêts à recevoir	6 525	6 636
Instruments financiers dérivés (note 3)	1 119	3 736
À recevoir sur les opérations de placement	2 967	–
Impôts recouvrables	231	58
Impôts remboursables	1 438	1 327
Souscriptions à recevoir	252	1 163
	1 831 320	1 813 668
<b>Passif</b>		
Charges à payer (note 4)	1 330	723
Montant à payer sur les opérations de placement	1	261
Impôt différé	2 651	2 313
Rachats à payer	713	3 334
Instruments financiers dérivés (note 3)	4 226	42
	8 921	6 673
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables</b>	1 822 399 \$	1 806 995 \$
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série</b>		
Série A	595 537 \$	665 230 \$
Série D	33 503 \$	31 492 \$
Série F	1 123 757 \$	1 046 020 \$
Série I	69 602 \$	64 253 \$
<b>Nombre d'actions rachetables en circulation (voir « Notes propres au Fonds »)</b>		
Série A	18 950 946	22 743 790
Série D	1 980 516	2 004 541
Série F	58 353 293	58 659 448
Série I	1 896 321	1 895 607
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action, par série</b>		
Série A	31,43 \$	29,25 \$
Série D	16,92 \$	15,71 \$
Série F	19,26 \$	17,83 \$
Série I	36,70 \$	33,90 \$

### États du résultat global (non audité)

Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

	2024	2023
<b>Revenus</b>		
Gain (perte) net(te) sur les placements		
Dividendes	15 293 \$	15 656 \$
Intérêts à distribuer	1 302	1 101
Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur la vente de placements	122 175	61 748
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	34 579	186 464
Gain (perte) net(te) sur les placements	173 349	264 969
Gain (perte) net(te) sur les instruments financiers dérivés		
Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments financiers dérivés	(15 336)	(10 312)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des instruments financiers dérivés	(6 801)	(4 454)
Gain (perte) net(te) sur les instruments financiers dérivés	(22 137)	(14 766)
<b>Autres revenus</b>		
Gain (perte) de change sur la trésorerie	783	(290)
Frais de rachat anticipé	3	–
Prêt de valeurs mobilières (voir « Notes propres au Fonds »)	21	21
Autres	25	–
Total des autres revenus	832	(269)
Total des revenus (pertes)	152 044	249 934
<b>Charges</b>		
Frais de gestion (note 4)	6 298	6 689
Frais d'administration (note 4)	1 970	1 853
Frais d'intérêt	1	1
Impôt déduit à la source sur le revenu étranger	1 632	1 706
Coûts de transactions (note 5)	277	487
Total des charges	10 178	10 736
Revenu avant la provision pour impôt	141 866	239 198
Provision pour impôt		
Actuels	1 267	1 433
Différé	288	323
	1 555	1 756
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables</b>	140 311 \$	237 442 \$
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série</b>		
Série A	47 416 \$	102 493 \$
Série D	2 407 \$	3 868 \$
Série F	84 801 \$	127 212 \$
Série I	5 687 \$	3 869 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

# Placements d'avenir MD limitée

## États financiers

### États du résultat global (non audité) (suite)

Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

	2024	2023
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action, par série</b>		
Série A	2,27 \$	3,57 \$
Série D	1,21 \$	1,88 \$
Série F	1,42 \$	2,21 \$
Série I	2,73 \$	3,98 \$

### États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (non audité)

Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)

	2024	2023
<b>SÉRIE A</b>		
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de la période</b>	665 230 \$	751 181 \$
Ajouter (déduire) les variations de la période :		
<b>Exploitation</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	47 416	102 493
<b>Transactions sur actions rachetables</b>		
Produit de l'émission de titres	23 921	25 360
Païement au rachat	(141 030)	(136 108)
	(117 109)	(110 748)
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de la période</b>	595 537 \$	742 926 \$
<b>SÉRIE D</b>		
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de la période</b>	31 492 \$	26 052 \$
Ajouter (déduire) les variations de la période :		
<b>Exploitation</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	2 407	3 868
<b>Transactions sur actions rachetables</b>		
Produit de l'émission de titres	2 017	4 076
Païement au rachat	(2 413)	(2 404)
	(396)	1 672
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de la période</b>	33 503 \$	31 592 \$
<b>SÉRIE F</b>		
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de la période</b>	1 046 020 \$	841 734 \$
Ajouter (déduire) les variations de la période :		
<b>Exploitation</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	84 801	127 212
<b>Transactions sur actions rachetables</b>		
Produit de l'émission de titres	119 418	103 376
Païement au rachat	(126 482)	(84 995)
	(7 064)	18 381
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de la période</b>	1 123 757 \$	987 327 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

# Placements d'avenir MD limitée

## États financiers

### États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (non audité) (suite)

Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)

	2024	2023
<b>SÉRIE I</b>		
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de la période</b>	64 253 \$	10 829 \$
Ajouter (déduire) les variations de la période :		
<b>Exploitation</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	5 687	3 869
<b>Transactions sur actions rachetables</b>		
Produit de l'émission de titres	15 087	31 985
Paiement au rachat	(15 425)	(814)
	(338)	31 171
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de la période</b>	69 602 \$	45 869 \$
<b>TOTAL – FONDS</b>		
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de la période</b>	1 806 995 \$	1 629 796 \$
Ajouter (déduire) les variations de la période :		
<b>Exploitation</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	140 311	237 442
<b>Transactions sur actions rachetables</b>		
Produit de l'émission de titres	160 443	164 797
Paiement au rachat	(285 350)	(224 321)
	(124 907)	(59 524)
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, à la clôture de la période</b>	1 822 399 \$	1 807 714 \$

### Tableaux des flux de trésorerie (non audité)

Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)

	2024	2023
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables</b>	140 311 \$	237 442 \$
<b>Ajustements pour :</b>		
Produit de la vente de placements	391 964	413 755
Achat de placements	(280 055)	(332 774)
(Gain) perte de change latent(e) sur la trésorerie	(20)	1
(Gain) perte net(te) réalisé(e) sur la vente de placements	(122 175)	(61 748)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(34 579)	(186 464)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des instruments financiers dérivés	6 801	4 454
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	772	780
<b>Trésorerie nette liée aux activités d'exploitation</b>	103 019	75 446
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Produit de l'émission d'actions rachetables	75 387	31 897
Montant payé au rachat d'actions rachetables	(202 004)	(91 523)
<b>Trésorerie nette liée aux activités de financement</b>	(126 617)	(59 626)
<b>Gain (perte) de change latent(e) sur la trésorerie</b>	20	(1)
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de la période</b>	(23 578)	15 819
<b>Trésorerie, à l'ouverture de la période</b>	53 123	37 681
<b>Trésorerie, à la clôture de la période</b>	29 545 \$	53 500 \$
Intérêts reçus	1 200	1 044
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	13 874	13 016

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

# Placements d'avenir MD limitée

## Inventaire du portefeuille au 30 juin 2024 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
<b>ACTIONS CANADIENNES</b>			
<b>Consommation courante (0,7 %)</b>			
Alimentation Couche-Tard inc.	174 500	5 785	13 396
Metro inc.	3 849	272	292
Total – Consommation courante		6 057	13 688
<b>Énergie (0,0 %)</b>			
ARC Resources Ltd.	10 314	192	252
Total – Énergie		192	252
<b>Produits industriels (1,8 %)</b>			
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	197 520	30 306	31 931
Thomson Reuters Corporation	2 231	317	515
Total – Produits industriels		30 623	32 446
<b>Services financiers (1,3 %)</b>			
Brookfield Asset Management Ltd., cat. A	6 002	326	313
Brookfield Corporation, cat. A	364 210	15 364	20 723
Fairfax Financial Holdings Limited	363	364	565
Great-West Lifeco Inc.	4 682	169	187
Onex Corporation	1 167	119	109
Power Corporation du Canada	9 265	345	352
Banque Royale du Canada	5 710	784	832
Financière Sun Life inc.	10 454	666	701
Total – Services financiers		18 137	23 782
<b>Technologies de l'information (1,0 %)</b>			
CGI inc.	3 568	501	487
Kinaxis Inc.	108 639	15 868	17 139
Total – Technologies de l'information		16 369	17 626
<b>Fonds négociés en bourse (0,0 %)</b>			
FNB Global X Indice S&P/TSX 60 en catégorie de société	6 469	363	362
Total – Fonds négociés en bourse		363	362
<b>Total – Actions canadiennes (4,8 %)</b>		<b>71 741</b>	<b>88 156</b>
<b>ACTIONS ÉTRANGÈRES</b>			
<b>Australie (0,9 %)</b>			
Cochlear Limited	1 174	355	355
CSL Limited	49 900	4 992	13 387
Medibank Private Limited	46 986	152	160
Origin Energy Limited	54 309	459	537
Telstra Group Limited	75 910	271	250
Wesfarmers Limited	14 824	864	878
Total – Australie		7 093	15 567
<b>Autriche (0,0 %)</b>			
Erste Group Bank AG	5 624	394	365
Voestalpine AG	1 937	79	71
Total – Autriche		473	436
<b>Belgique (0,0 %)</b>			
Groupe Bruxelles Lambert SA	1 533	161	149
Total – Belgique		161	149

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.



# Placements d'avenir MD limitée

## Inventaire du portefeuille au 30 juin 2024 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
<b>Îles Caïmans (0,0 %)</b>			
CK Asset Holdings Limited	33 499	292	172
CK Hutchison Holdings Limited	43 534	377	285
Total – Îles Caïmans		669	457
<b>Danemark (1,7 %)</b>			
Novo Nordisk A/S, cat. B	154 809	3 148	30 255
Pandora A/S	1 433	176	294
Total – Danemark		3 324	30 549
<b>Finlande (0,0 %)</b>			
Elisa OYJ, série A	2 520	175	158
Total – Finlande		175	158
<b>France (4,3 %)</b>			
Air liquide SA	8 274	1 173	1 949
Air Liquide S.A., actions nominatives avec prime de fidélité	57 681	7 962	13 605
Crédit Agricole SA	17 448	323	325
Danone SA	8 098	711	676
Eurazeo SE	794	91	87
L'Oréal SA	22 500	2 990	13 535
LVMH Moët Hennessy – Louis Vuitton SE	29 469	12 026	30 960
Orange SA	31 983	474	438
Safran SA	1 763	570	507
Schneider Electric SE	49 340	5 322	16 106
Total – France		31 642	78 188
<b>Allemagne (0,4 %)</b>			
Allianz SE, actions nominatives	2 201	725	837
Bayerische Motoren Werke (BMW) AG	6 198	717	802
Beiersdorf AG	1 705	308	341
Brenntag SE	2 585	267	238
Deutsche Bank AG, actions nominatives	33 105	764	722
Deutsche Telekom AG, actions nominatives	23 896	741	822
Heidelberg Materials AG	2 241	224	318
Henkel AG & Co. KGaA, privilégiées	4 131	456	504
Mercedes-Benz Group AG, actions nominatives	9 242	902	874
Muenchener Rueckversicherungs-Gesellschaft AG, actions nominatives	1 075	518	735
Porsche Automobil Holding SE, privilégiées, sans droit de vote	2 672	257	165
Rational AG	90	102	103
Talanx AG	1 108	100	121
Total – Allemagne		6 081	6 582
<b>Hong Kong (1,8 %)</b>			
AIA Group Limited	3 457 770	31 536	32 077
Power Assets Holdings Limited	23 476	194	173
Sun Hung Kai Properties Limited	23 623	391	279
Total – Hong Kong		32 121	32 529
<b>Inde (1,0 %)</b>			
HDFC Bank Limited, CAAE	207 150	16 213	18 231
Total – Inde		16 213	18 231
<b>Irlande (2,0 %)</b>			
Accenture PLC, cat. A	40 040	14 876	16 620

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

# Placements d'avenir MD limitée

## Inventaire du portefeuille au 30 juin 2024 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Linde Public Limited Company	32 909	4 056	19 756
Total – Irlande		18 932	36 376
<b>Israël (0,0 %)</b>			
Check Point Software Technologies, Ltd.	1 632	361	368
Total – Israël		361	368
<b>Italie (0,1 %)</b>			
Assicurazioni Generali SPA	17 607	611	599
Eni SPA	32 920	639	694
UniCredit SPA	17 109	516	872
Total – Italie		1 766	2 165
<b>Japon (4,8 %)</b>			
Bridgestone Corp.	10 381	534	560
Chubu Electric Power Company, Incorporated	11 730	199	190
Chugai Pharmaceutical Co., Ltd.	12 450	559	608
Dai Nippon Printing Co., Ltd.	3 499	98	162
Daiwa House Industry Co., Ltd.	11 186	405	389
DISCO Corporation	1 301	328	682
Honda Motor Co., Ltd.	51 153	717	753
Hoya Corporation	82 400	12 130	13 190
Idemitsu Kosan Co., Ltd.	17 895	132	159
INPEX Corporation	17 216	268	348
Japan Post Bank Co., Ltd.	27 739	291	359
Japan Post Holdings Co., Ltd.	38 601	369	525
Japan Post Insurance Co., Ltd.	3 569	72	95
JFE Holdings, Inc.	10 538	188	208
Kajima Corporation	8 584	160	204
Keyence Corporation	68 900	15 816	41 585
Kirin Holdings Company, Limited	14 481	304	255
Lasertec Corporation	1 085	393	335
Mazda Motor Corporation	11 563	134	154
McDonald's Holdings Company (Japan), Ltd.	1 628	84	88
Mitsubishi HC Capital Inc.	14 338	101	130
Mitsui O.S.K. Lines, Ltd.	6 050	208	248
Nintendo Co., Ltd.	11 237	843	821
Nippon Steel Corporation	16 305	387	470
Nippon Telegraph and Telephone Corporation	532 896	782	689
Osaka Gas Co., Ltd.	6 715	177	203
SCREEN Holdings Co., Ltd.	1 546	212	193
SCSK Corporation	2 761	68	75
SECOM Co., Ltd.	3 183	298	258
Sekisui House, Ltd.	10 760	251	327
Shin-Etsu Chemical Co., Ltd.	246 400	2 857	13 111
Shionogi & Co., Ltd.	4 761	315	255
SMC Corporation	11 600	4 988	7 577
SoftBank Corp.	48 618	707	814
Sumitomo Corporation	8 514	175	292
Takeda Pharmaceutical Company Limited	21 550	890	765
The Kansai Electric Power Company, Incorporated	11 963	213	276
Tokyo Electron, Ltd.	2 914	940	875
ZOZO, Inc.	2 282	69	78
Total – Japon		47 662	88 306

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

# Placements d'avenir MD limitée

## Inventaire du portefeuille au 30 juin 2024 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
<b>Jersey (1,4 %)</b>			
Experian PLC	196 500	4 908	12 466
Ferguson plc	49 207	14 417	13 036
Total – Jersey		19 325	25 502
<b>Luxembourg (0,5 %)</b>			
B&M European Value Retail S.A.	1 117 264	10 910	8 452
Tenaris SA	8 347	203	175
Total – Luxembourg		11 113	8 627
<b>Pays-Bas (2,4 %)</b>			
AerCap Holdings NV	3 309	414	422
ASML Holding NV	28 020	14 826	39 548
BE Semiconductor Industries NV	1 230	297	281
EXOR NV	1 613	252	230
Ferrari NV	1 476	654	826
Koninklijke KPN NV	58 646	258	307
Stellantis NV	34 027	800	915
Wolters Kluwer NV	2 523	377	571
Total – Pays-Bas		17 878	43 100
<b>Nouvelle-Zélande (0,0 %)</b>			
Spark New Zealand Limited	35 692	142	124
Total – Nouvelle-Zélande		142	124
<b>Singapour (0,2 %)</b>			
DBS Group Holdings Ltd.	23 813	681	858
Keppel Corporation Limited	26 385	179	172
Oversea-Chinese Banking Corporation Limited	59 376	736	864
Singapore Airlines Limited	25 486	154	177
Singapore Exchange Limited	15 025	142	143
Singapore Telecommunications Limited	144 895	345	401
United Overseas Bank Limited	22 500	603	711
Total – Singapour		2 840	3 326
<b>Espagne (1,9 %)</b>			
ACS, Actividades de Construcción y Servicios SA	3 513	108	207
Industria de Diseño Textil, SA	489 004	17 660	33 059
Repsol SA	21 324	438	460
Total – Espagne		18 206	33 726
<b>Suède (0,9 %)</b>			
Atlas Copco AB, cat. A	611 596	6 086	15 769
Industrivärden AB, cat. A	4 666	172	216
Investor Aktiebolag, cat. B	28 787	743	1 081
Total – Suède		7 001	17 066
<b>Suisse (4,0 %)</b>			
Ems-Chemie Holding AG, actions nominatives	123	139	138
Garmin Ltd.	2 431	455	542
Geberit AG	430	311	348
Holcim AG	8 453	785	1 026
Kuehne + Nagel International AG, actions nominatives	855	354	335
Logitech International S.A., actions nominatives	2 447	297	322
Lonza Group AG, actions nominatives	7 700	6 294	5 725
Nestlé S.A., actions nominatives	240 116	33 422	33 532

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

# Placements d'avenir MD limitée

## Inventaire du portefeuille au 30 juin 2024 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Novartis AG, actions nominatives	7 277	838	1 067
Partners Group Holding AG	381	744	670
Roche Holding AG, sans droit de vote	31 174	9 377	11 835
Sika AG, actions nominatives	38 140	8 081	14 853
Swisscom SA, actions nominatives	467	356	360
VAT Group AG	468	320	360
Zurich Insurance Group AG	1 294	771	942
<b>Total – Suisse</b>		<b>62 544</b>	<b>72 055</b>
<b>Taiwan (1,5 %)</b>			
Taiwan Semiconductor Manufacturing Company Limited, CAAE parrainé	117 867	2 740	28 026
<b>Total – Taiwan</b>		<b>2 740</b>	<b>28 026</b>
<b>Royaume-Uni (6,7 %)</b>			
3i Group plc	16 974	409	895
Ashtead Group PLC	134 190	12 033	12 232
Auto Trader Group PLC	15 020	184	207
BAE Systems PLC	14 386	304	329
Bunzl PLC	6 010	324	312
Centrica PLC	82 390	205	192
Compass Group PLC	366 986	9 114	13 669
Diageo PLC	428 160	23 103	18 428
Diploma PLC	264 049	11 427	18 848
GSK plc	27 425	684	723
HSBC Holdings PLC	59 924	622	709
Intertek Group PLC	249 000	20 237	20 656
London Stock Exchange Group PLC	155 258	20 695	25 177
National Grid PLC	42 006	743	641
Next PLC	2 068	276	323
Prudential PLC	583 100	14 482	7 237
RELX PLC	9 478	367	594
Unilever PLC	10 803	756	814
Vodafone Group PLC	363 329	485	438
<b>Total – Royaume-Uni</b>		<b>116 450</b>	<b>122 424</b>
<b>États-Unis (56,3 %)</b>			
A.O. Smith Corporation	2 125	240	238
Abbott Laboratories	126 840	14 304	18 031
Adobe Inc.	25 389	3 087	19 296
Albertsons Companies, Inc., cat. A	6 124	179	165
Alphabet Inc., cat. A	229 772	19 294	57 257
Alphabet Inc., cat. C	85 940	1 134	21 565
Amazon.com, Inc.	193 000	29 644	51 024
AMETEK, Inc.	77 610	13 162	17 700
Amphenol Corporation, cat. A	218 212	3 526	20 112
Apple Inc.	17 560	3 688	5 060
Applied Materials, Inc.	6 745	1 009	2 178
Autodesk, Inc.	59 630	18 784	20 186
Automatic Data Processing, Inc.	44 190	2 603	14 430
Bank OZK	373 460	15 933	20 947
Becton, Dickinson and Company	67 970	22 160	21 732
Berkshire Hathaway Inc., cat. B	3 771	1 825	2 099
Booking Holdings Inc.	2 500	6 711	13 549
Boston Scientific Corporation	273 490	14 554	28 813
Builders FirstSource, Inc.	2 394	452	453

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

# Placements d'avenir MD limitée

## Inventaire du portefeuille au 30 juin 2024 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Cboe Global Markets, Inc.	1 860	492	433
Cencora Inc.	3 354	1 014	1 034
Chesapeake Energy Corporation	1 983	211	223
Chipotle Mexican Grill, Inc.	23 100	2 005	1 980
Cintas Corporation	1 532	1 170	1 468
Cisco Systems, Inc.	191 908	6 323	12 473
CME Group Inc., cat. A	65 110	18 337	17 512
Cognizant Technology Solutions Corp., cat. A	74 410	5 866	6 922
Copart, Inc.	441 341	16 609	32 700
Costco Wholesale Corporation	13 496	9 613	15 693
D.R. Horton, Inc.	5 226	565	1 008
Danaher Corporation	75 120	23 331	25 677
Deckers Outdoor Corporation	418	326	553
Devon Energy Corporation	11 951	1 049	775
Edwards Lifesciences Corporation	120 600	5 935	15 240
Eli Lilly and Company	1 706	696	2 113
Erie Indemnity Company, cat. A	441	242	219
Expeditors International of Washington, Inc.	2 456	389	419
Fastenal Company	164 428	3 237	14 136
Fiserv, Inc.	136 280	17 577	27 787
Fortinet, Inc.	137 800	5 825	11 362
General Electric Company	6 193	958	1 347
HF Sinclair Corporation	2 717	189	198
Illinois Tool Works Inc.	5 095	1 487	1 652
Interactive Brokers Group, Inc., cat. A	139 520	9 704	23 401
Intuitive Surgical, Inc.	21 588	1 117	13 138
IQVIA Holdings Inc.	65 500	14 551	18 947
Johnson & Johnson	10 020	2 200	2 004
KLA Corporation	1 783	833	2 011
Lam Research Corporation	1 577	969	2 297
Lockheed Martin Corporation	2 458	1 551	1 571
Loews Corporation	3 351	342	343
Manhattan Associates, Inc.	1 007	312	340
Marathon Petroleum Corporation	6 972	1 111	1 655
Martin Marietta Materials, Inc.	1 132	892	839
MasterCard Incorporated, cat. A	85 957	21 302	51 877
Meta Platforms, Inc., cat. A	3 105	1 998	2 142
Mettler-Toledo International Inc.	4 260	6 767	8 145
Microsoft Corporation	161 012	24 930	98 451
Monster Beverage Corporation	188 390	11 147	12 873
Moody's Corporation	13 050	6 475	7 515
NIKE, Inc., cat. B	92 697	3 078	9 558
NRG Energy, Inc.	3 620	407	386
NVIDIA Corporation	28 470	2 423	4 812
NVR, Inc.	56	351	581
Old Dominion Freight Line, Inc.	57 415	12 371	13 871
O'Reilly Automotive, Inc.	7 400	8 962	10 691
Ovintiv Inc.	4 854	278	311
PACCAR Inc.	9 234	1 374	1 300
Paychex, Inc.	78 407	11 369	12 717
PepsiCo, Inc.	115 477	27 578	26 055
Phillips 66	7 823	1 020	1 511
PulteGroup Inc.	3 725	301	561
Republic Services, Inc.	4 048	1 031	1 076
ResMed Inc.	40 200	10 886	10 527

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

# Placements d'avenir MD limitée

## Inventaire du portefeuille au 30 juin 2024 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
SEI Investments Company	1 930	152	171
SiteOne Landscape Supply, Inc.	77 830	18 033	12 927
Steel Dynamics, Inc.	2 688	294	476
Stryker Corporation	28 112	1 919	13 086
Super Micro Computer, Inc.	864	618	968
Texas Instruments Incorporated	62 500	10 843	16 633
The Coca-Cola Company	22 856	1 832	1 990
The Estée Lauder Companies Inc., cat. A	72 470	13 272	10 549
The Hartford Financial Services Group	5 100	712	701
The Hershey Company	2 522	677	634
The Procter & Gamble Company	8 896	1 784	2 007
The Sherwin-Williams Company	51 620	15 582	21 075
The TJX Companies, Inc.	108 162	3 611	16 292
Ulta Beauty, Inc.	919	484	485
UnitedHealth Group Incorporated	50 160	19 706	34 946
Valero Energy Corporation	5 952	1 079	1 276
Vertiv Holdings Co.	5 926	843	702
Visa Inc., cat. A	5 980	1 922	2 147
Vistra Corp.	4 890	638	575
W.W. Grainger, Inc.	758	507	936
Walmart Inc.	21 271	1 525	1 970
Waste Management, Inc.	5 656	1 632	1 651
Waters Corporation	15 810	4 144	6 275
West Pharmaceutical Services, Inc.	16 100	5 718	7 255
Williams-Sonoma, Inc.	1 070	417	413
<b>Total – États-Unis</b>		<b>591 309</b>	<b>1 025 405</b>
<b>Fonds négociés en bourse (0,6 %)</b>			
iShares Core MSCI EAFE ETF	38 714	3 846	3 847
iShares Core S&P 500 ETF	10 416	7 825	7 798
<b>Total – Fonds négociés en bourse</b>		<b>11 671</b>	<b>11 645</b>
<b>Total – Actions étrangères (93,4 %)</b>		<b>1 027 892</b>	<b>1 701 087</b>
<b>Total – Placements (98,2 %)</b>		<b>1 099 633 \$</b>	<b>1 789 243 \$</b>
<b>Trésorerie et autres éléments de l'actif net (1,8 %)</b>			<b>33 156</b>
<b>Actif net total attribuable aux porteurs d'actions rachetables (100,0 %)</b>			<b>1 822 399 \$</b>

## Liste des instruments dérivés

(en milliers de dollars)

### CONTRATS DE CHANGE À TERME

Contrats	Payer	Recevoir	Taux	Date d'échéance	Juste valeur (\$)	Contrepartie	Notation de la contrepartie*		
1	17 237	Dollar canadien	234 022	Peso mexicain	13,577	2024-09-18	85	Banque Royale du Canada	AA-
1	32 626	Euro	48 308	Dollar canadien	1,481	2024-09-18	391	State Street Bank and Trust Co.	AA-
1	28 084	Livre sterling	49 189	Dollar canadien	1,752	2024-09-18	678	La Banque Toronto-Dominion	AA-
1	34 967	Franc suisse	54 147	Dollar canadien	1,549	2024-09-18	524	Banque Royale du Canada	AA-
1	27 279	Dollar américain	2 287 467	Roupie indienne	83,854	2024-09-18	119	Banque Royale du Canada	AA-
							1 797		
1	108 959	Dollar canadien	12 265 328	Yen japonais	112,568	2024-09-18	(3 573)	La Banque Toronto-Dominion	AA-
1	14 987	Dollar canadien	10 900	Dollar américain	0,727	2024-09-18	(96)	Banque de Montréal	A+

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

# Placements d'avenir MD limitée

## Inventaire du portefeuille au 30 juin 2024 (non audité)

(en milliers de dollars)

### Liste des instruments dérivés (suite)

Contrats	Payer	Recevoir	Taux	Date d'échéance	Juste valeur (\$)	Contrepartie	Notation de la contrepartie*
1	25 514 Dollar américain	137 939 Réal brésilien	5,406	2024-09-18	(1 235) (4 904)	La Banque Toronto-Dominion	AA-
<b>Total – Contrats de change à terme</b>					(3 107)		

\* Source : Agence de notation Standard & Poor's.

# Placements d'avenir MD limitée

## Notes propres au Fonds (non audités)

(en milliers de dollars)

### Instruments financiers

Placements d'avenir MD limitée (le « Fonds ») investit dans un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres mondiaux et dans des contrats dérivés, comme l'indique l'inventaire du portefeuille. Ces placements exposent le Fonds aux risques liés aux instruments financiers. L'exposition et la sensibilité du Fonds à ces risques figurent ci-après. Une description de ces risques et de la manière dont le Fonds les gère est fournie à la note 8 des notes annexes.

### Risque de crédit

L'exposition du Fonds au risque de crédit se rapporte surtout aux placements dans des actions privilégiées et des instruments dérivés. La valeur comptable des actions privilégiées figurant dans l'inventaire du portefeuille de même que la trésorerie figurant dans les états de la situation financière constituent l'exposition maximale du Fonds au risque de crédit. La valeur comptable des instruments financiers dérivés inscrits à l'actif dans les états de la situation financière constitue l'exposition maximale du Fonds au risque de crédit découlant des instruments dérivés.

Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds n'avait pas de placements importants dans des titres de créance.

### Risque de change

L'exposition aux devises au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023 est présentée dans le tableau ci-après.

Devise	Trésorerie et autres éléments de l'actif net attribuables aux porteurs d'actions rachetables	Placements à leur juste valeur	Exposition nette aux dérivés	Exposition nette aux devises	% de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables
<b>30 juin 2024</b>					
Dollar américain	13 438 \$	1 134 051 \$	(56 104) \$	1 091 385 \$	59,9 %
Euro	324	164 257	(47 917)	116 664	6,4 %
Dollar australien	3	15 567	-	15 570	0,9 %
Réal brésilien	-	-	33 622	33 622	1,8 %
Couronne danoise	172	30 549	-	30 721	1,7 %
Dollar de Hong Kong	424	32 985	(392)	33 017	1,8 %
Roupie indienne	-	-	37 387	37 387	2,1 %
Yen japonais	2 872	88 305	102 687	193 864	10,6 %
Peso mexicain	-	-	17 321	17 321	1,0 %
Dollar néo-zélandais	-	124	-	124	0,0 %
Livre anglaise	331	143 343	(48 511)	95 163	5,2 %
Dollar de Singapour	-	3 327	-	3 327	0,2 %
Couronne suédoise	6	17 066	-	17 072	0,9 %
Franc suisse	4 968	71 514	(53 623)	22 859	1,3 %
<b>Total</b>	<b>22 538 \$</b>	<b>1 701 088 \$</b>	<b>(15 530) \$</b>	<b>1 708 096 \$</b>	<b>93,8 %</b>

Devise	Trésorerie et autres éléments de l'actif net attribuables aux porteurs d'actions rachetables	Placements à leur juste valeur	Exposition aux dérivés	Exposition nette aux devises	% de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables
<b>31 décembre 2023</b>					
Dollar américain	35 473 \$	1 094 818 \$	(104 241) \$	1 026 050 \$	56,8 %
Euro	382	164 454	(17 851)	146 985	8,1 %
Dollar australien	2	13 779	35 311	49 092	2,7 %
Réal brésilien	-	-	17 334	17 334	1,0 %
Couronne danoise	144	28 848	-	28 992	1,6 %
Dollar de Hong Kong	-	30 072	-	30 072	1,7 %
Yen japonais	99	92 377	97 599	190 075	10,5 %
Dollar néo-zélandais	-	139	-	139	0,0 %
Couronne norvégienne	-	580	-	580	0,0 %
Livre anglaise	41	138 439	(34 962)	103 518	5,7 %
Dollar de Singapour	11	2 867	-	2 878	0,2 %
Couronne suédoise	-	15 908	-	15 908	0,9 %
Franc suisse	4 733	79 726	-	84 459	4,7 %
<b>Total</b>	<b>40 885 \$</b>	<b>1 662 007 \$</b>	<b>(6 810) \$</b>	<b>1 696 082 \$</b>	<b>93,9 %</b>

Au 30 juin 2024, si le dollar canadien s'était apprécié de 10 % par rapport aux devises, l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables du Fonds aurait pu diminuer d'environ 170 810 \$, ou 9,4 % de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (169 608 \$, ou 9,4 %, au 31 décembre 2023). À l'inverse, si le dollar canadien s'était déprécié de 10 % par rapport aux devises, l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables du Fonds aurait pu augmenter d'environ 170 810 \$, ou 9,4 % de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (169 608 \$, ou 9,4 %, au 31 décembre 2023). Ces sensibilités sont des estimations. Les résultats réels peuvent être différents, et l'écart pourrait être significatif.

### Risque de taux d'intérêt

La plupart des actifs financiers du Fonds ne portent pas intérêt. Les actifs portant intérêt détenus par le Fonds viennent à échéance dans moins d'un an. Par conséquent, l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt n'est pas significative.

### Risque de liquidité

Tous les passifs financiers du Fonds sont exigibles d'ici un an. Les actions rachetables sont rachetables à vue au gré du porteur; cependant, le Fonds ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle soit représentative des sorties de fonds réelles, puisque les porteurs de ces instruments les conservent généralement plus longtemps.



# Placements d'avenir MD limitée

## Notes propres au Fonds (non audités)

(en milliers de dollars)

### Autre risque de prix

Au 30 juin 2024, 98,2 % (96,7 % au 31 décembre 2023) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables du Fonds était investi dans des titres de capitaux propres négociés sur des marchés actifs. Si le cours des titres négociés sur ces marchés diminuait de 10 %, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables pourrait baisser d'environ 178 924 \$ (174 762 \$ au 31 décembre 2023). À l'inverse, si le cours augmentait de 10 %, l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables pourrait s'accroître d'environ 178 924 \$ (174 762 \$ au 31 décembre 2023). Ces sensibilités sont des estimations. Les résultats réels peuvent être différents, et l'écart pourrait être important.

Segment de marché	30 juin 2024	31 décembre 2023
Fonds négociés en bourse	0,6 %	0,4 %
<b>Trésorerie et autres éléments de l'actif net (passifs)</b>	<b>1,8 %</b>	<b>3,3 %</b>
<b>Total</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>

### Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration de placements dans une même catégorie. Le tableau qui suit résume le risque de concentration du Fonds, en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables.

Segment de marché	30 juin 2024	31 décembre 2023
<b>Actions canadiennes</b>		
Services de communication	–	0,0 %
Consommation courante	0,7 %	0,9 %
Énergie	0,0 %	0,0 %
Fonds négociés en bourse	0,0 %	0,0 %
Services financiers	1,3 %	1,3 %
Produits industriels	1,8 %	1,9 %
Technologies de l'information	1,0 %	0,6 %
<b>Actions étrangères</b>		
Australie	0,9 %	0,8 %
Autriche	0,0 %	0,0 %
Belgique	0,0 %	–
Bermudes	–	0,0 %
Îles Caïmans	0,0 %	0,0 %
Danemark	1,7 %	1,6 %
Finlande	0,0 %	0,0 %
France	4,3 %	5,1 %
Allemagne	0,4 %	0,2 %
Hong Kong	1,8 %	1,6 %
Inde	1,0 %	1,1 %
Irlande	2,0 %	2,3 %
Israël	0,0 %	–
Italie	0,1 %	0,1 %
Japon	4,8 %	5,1 %
Jersey	1,4 %	0,8 %
Luxembourg	0,5 %	0,6 %
Pays-Bas	2,4 %	1,9 %
Nouvelle-Zélande	0,0 %	0,0 %
Norvège	–	0,0 %
Singapour	0,2 %	0,2 %
Espagne	1,9 %	1,9 %
Suède	0,9 %	0,9 %
Suisse	4,0 %	5,2 %
Taiwan	1,5 %	1,0 %
Royaume-Uni	6,7 %	6,3 %
États-Unis	56,3 %	54,9 %

# Placements d'avenir MD limitée

## Notes propres au Fonds (non audités)

(en milliers de dollars)

### Hiérarchie de la juste valeur

Voici un sommaire de l'usage par le Fonds des prix cotés sur le marché (niveau 1), des modèles internes basés sur des données d'entrée observables sur le marché (niveau 2) et des modèles internes sans données d'entrée observables sur le marché (niveau 3) dans l'évaluation des titres du Fonds. Les données d'entrée ou les méthodologies servant à l'évaluation des titres n'indiquent pas nécessairement les risques liés à un placement dans ces derniers.

	Prix cotés d'actifs identiques sur les marchés actifs (niveau 1)	Autres données d'entrée observables importantes (niveau 2)	Données d'entrée non observables sur le marché (niveau 3)	Total
<b>30 juin 2024</b>				
Actions canadiennes	88 156 \$	- \$	- \$	88 156 \$
Actions étrangères	1 140 254	560 833	-	1 701 087
Instruments financiers dérivés – Actif	-	1 119	-	1 119
Instruments financiers dérivés – Passif	-	(4 226)	-	(4 226)
<b>Total</b>	<b>1 228 410 \$</b>	<b>557 726 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>1 786 136 \$</b>
<b>31 décembre 2023</b>				
Actions canadiennes	85 618 \$	- \$	- \$	85 618 \$
Actions étrangères	1 100 911	561 096	-	1 662 007
Instruments financiers dérivés – Actif	-	3 736	-	3 736
Instruments financiers dérivés – Passif	-	(42)	-	(42)
<b>Total</b>	<b>1 186 529 \$</b>	<b>564 790 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>1 751 319 \$</b>

Pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 30 juin 2024, aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 n'a été effectué. Pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023, des placements en actions d'environ 490 495 \$ ont été transférés du niveau 1 au niveau 2. Les transferts sont principalement attribuables aux techniques d'évaluation utilisées pour les titres de capitaux propres étrangers, comme il est expliqué dans les notes annexes.

# Placements d'avenir MD limitée

## Notes propres au Fonds (non audités)

(en milliers de dollars, sauf pour les actions en circulation)

### Capital-actions

Le capital-actions autorisé de Placements d'avenir MD limitée se compose d'un nombre illimité d'actions de fonds communs de placement sans droit de vote (actions de séries A, F, D et I) et de 5 312 actions ordinaires. Les actions ordinaires participent de façon égale aux bénéfices, aux distributions et à la valeur liquidative du Fonds. Veuillez noter qu'en raison de leur valeur négligeable, ces actions ordinaires ne figurent pas dans les états financiers ou les tableaux complémentaires.

Périodes closes les 30 juin

	2024	2023
<b>SÉRIE A</b>		
En circulation, à l'ouverture de la période	22 743 790	30 799 371
Émises	770 437	965 725
Rachetées	(4 563 281)	(5 155 117)
<b>En circulation, à la clôture de la période</b>	<b>18 950 946</b>	<b>26 609 979</b>

<b>SÉRIE D</b>		
En circulation, à l'ouverture de la période	2 004 541	1 997 247
Émises	120 732	287 938
Rachetées	(144 757)	(173 964)
<b>En circulation, à la clôture de la période</b>	<b>1 980 516</b>	<b>2 111 221</b>

<b>SÉRIE F</b>		
En circulation, à l'ouverture de la période	58 659 448	57 195 449
Émises	6 319 580	6 463 761
Rachetées	(6 625 735)	(5 349 979)
<b>En circulation, à la clôture de la période</b>	<b>58 353 293</b>	<b>58 309 231</b>

<b>SÉRIE I</b>		
En circulation, à l'ouverture de la période	1 895 607	389 138
Émises	419 459	1 066 267
Rachetées	(418 745)	(26 693)
<b>En circulation, à la clôture de la période</b>	<b>1 896 321</b>	<b>1 428 712</b>

### Prêt de valeurs mobilières

(en milliers de dollars)	30 juin 2024	31 décembre 2023
Juste valeur des valeurs mobilières prêtées	17 511 \$	7 393 \$
Juste valeur des garanties (hors trésorerie)	18 399 \$	7 767 \$

State Street Bank and Trust Co. est en droit de recevoir des paiements sur le montant brut généré par les opérations de prêt de valeurs mobilières du Fonds et assume tous les coûts d'exploitation directement liés aux prêts de valeurs mobilières, de même que le coût d'indemnisation en cas de défaut des emprunteurs.

Le tableau ci-après présente un rapprochement du montant brut généré par les opérations de prêt de valeurs mobilières du Fonds avec les revenus tirés des prêts de valeurs mobilières déclarés au poste Prêt de valeurs mobilières dans l'état du résultat global du Fonds.

Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)	2024	2023
Montant brut généré par les opérations de prêt de valeurs mobilières	27 \$	26 \$
Paiements versés à State Street Bank and Trust Co.	(6) \$	(5) \$
Revenu net sur prêts de valeurs mobilières déclaré dans les états du résultat global	21 \$	21 \$

### Placements dans des entités structurées non consolidées

Au 30 juin 2024

Fonds émetteurs	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de participation dans les fonds d'entités émettrices
FNB Global X Indice S&P/TSX 60 en catégorie de société	362	0,0 %
iShares Core MSCI EAFE ETF	3 847	0,0 %
iShares Core S&P 500 ETF	7 798	0,0 %

Au 31 décembre 2023

Fonds émetteurs	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de participation dans les fonds d'entités émettrices
FNB Horizons Indice S&P/TSX 60	229	0,0 %
iShares Core MSCI EAFE ETF	2 437	0,0 %
iShares Core S&P 500 ETF	4 926	0,0 %

### Impôt

Le Fonds est une société de placement à capital variable aux fins de l'impôt fédéral sur le revenu, de sorte qu'il est assujéti à l'impôt sur le revenu aux taux habituels d'imposition des sociétés de placement à capital variable pour les dividendes de source étrangère et pour les revenus d'intérêt, déduction faite des charges. Le Fonds est assujéti à un impôt sur les dividendes imposables reçus de sociétés canadiennes imposables. Cet impôt est comptabilisé à titre d'impôt sur le revenu remboursable dans les états de la situation financière parce qu'il est remboursable à un taux déterminé par application d'une formule lorsque les dividendes imposables sont versés. Le Fonds est assujéti à un impôt sur les gains en capital. Toutefois, cet impôt est remboursable si une fraction suffisante des gains en capital est distribuée aux actionnaires, soit sous forme de dividendes sur les gains en capital, soit par la voie de rachat d'actions. La provision pour impôt sur le revenu figurant dans les états du résultat global est un montant net dont ont été déduits tous les impôts remboursables sur les gains en capital.

# Placements d'avenir MD limitée

## Notes propres au Fonds (non audités)

(en milliers de dollars, sauf pour les actions en circulation)

Les impôts sont calculés au moyen de la méthode du report d'impôt variable. Les écarts temporaires entre les valeurs comptables de l'actif et du passif à des fins comptables et fiscales donnent lieu à un actif et un passif d'impôt différé. Le passif ou l'actif d'impôt différé est calculé à l'aide de taux d'imposition que l'on prévoit être en vigueur pendant la période où les écarts temporaires devraient être éliminés.

Au 31 décembre 2023, le Fonds avait accumulé des pertes en capital nettes réalisées de 232 163 \$ pouvant être portées en réduction des gains nets réalisés des années futures. Les pertes en capital n'ont pas de date d'expiration. Aucun avantage n'avait été comptabilisé par le Fonds dans les états financiers au titre des pertes inutilisées au 31 décembre 2023.

## Rapprochement du taux d'imposition

Au 30 juin (% du revenu avant provision pour impôt)

	2024	2023
Taux de l'impôt sur le revenu selon la loi	-	39,50
Ajustement de la juste valeur marchande non imposable	-	(30,06)
Revenus compte tenu du capital contrebalancé par les pertes ou les remboursements au titre des gains en capital	-	(8,49)
Perte (gain) de change	-	-
Déduction pour impôt étranger	-	-
Autres	-	(0,22)
Retenue d'impôt	-	-
<b>Taux d'imposition effectif</b>	<b>-</b>	<b>0,73</b>

## Montants faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation

(en milliers de dollars)

Dans le cadre normal de ses activités, le Fonds conclut diverses conventions-cadres de compensation exécutoires avec les contreparties à ses instruments dérivés.

Le tableau qui suit présente les actifs et les passifs financiers du Fonds faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation exécutoire. Les tableaux sont présentés par type d'instrument financier.

### ACTIFS FINANCIERS

	Actifs bruts	Passifs bruts compensés	Montants nets présentés	Instruments financiers admissibles à la compensation	Nets
<b>30 juin 2024</b>					
Contrats de change à terme	1 797 \$	678 \$	1 119 \$	- \$	1 119 \$
<b>Total</b>	<b>1 797 \$</b>	<b>678 \$</b>	<b>1 119 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>1 119 \$</b>
<b>31 décembre 2023</b>					
Contrats de change à terme	17 190 \$	13 454 \$	3 736 \$	- \$	3 736 \$
<b>Total</b>	<b>17 190 \$</b>	<b>13 454 \$</b>	<b>3 736 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>3 736 \$</b>

### PASSIFS FINANCIERS

	Passifs bruts	Actifs bruts compensés	Montants nets présentés	Instruments financiers admissibles à la compensation	Nets
<b>30 juin 2024</b>					
Contrats de change à terme	4 904 \$	678 \$	4 226 \$	- \$	4 226 \$
<b>Total</b>	<b>4 904 \$</b>	<b>678 \$</b>	<b>4 226 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>4 226 \$</b>
<b>31 décembre 2023</b>					
Contrats de change à terme	13 496 \$	13 454 \$	42 \$	- \$	42 \$
<b>Total</b>	<b>13 496 \$</b>	<b>13 454 \$</b>	<b>42 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>42 \$</b>

# Notes annexes

Semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

## 1. Dénomination et création des Fonds

### ÉTABLISSEMENT DES FONDS

La famille de fonds MD (individuellement, un « Fonds » et, collectivement, les « Fonds ») est composée de fiducies de fonds communs de placement sans personnalité morale constituées sous le régime des lois de la province d'Ontario conformément aux déclarations de fiducie portant les dates suivantes :

	Série A	Série I	Série D	Série F2	Série F	Parts de série Fiducie privée
Fonds canadien équilibré de croissance Précision MD	9 septembre 1992	30 octobre 2009	19 mars 2018		10 mai 2017	
Fonds d'obligations MD	6 avril 1988	30 octobre 2009	19 mars 2018		10 mai 2017	
Fonds d'obligations à court terme MD	19 septembre 1995	30 octobre 2009	19 mars 2018		10 mai 2017	
Fonds canadien de croissance modérée Précision MD	9 septembre 1992	30 octobre 2009	19 mars 2018		10 mai 2017	
Fonds d'actions MD	1 <sup>er</sup> mars 1966	30 octobre 2009	19 mars 2018		10 mai 2017	
Fonds croissance de dividendes MD	4 janvier 2007	30 octobre 2009	19 mars 2018		10 mai 2017	
Fonds international de croissance MD	19 juillet 2000	30 octobre 2009	19 mars 2018		10 mai 2017	
Fonds international de valeur MD	5 janvier 2004	30 octobre 2009	19 mars 2018		10 mai 2017	
Fonds monétaire MD	12 juillet 1983		19 mars 2018	24 mai 2017		
Fonds d'actions canadiennes MD	29 octobre 1993	30 octobre 2009	19 mars 2018		10 mai 2017	
Fonds américain de croissance MD	9 septembre 1992	30 octobre 2009	19 mars 2018		10 mai 2017	
Fonds américain de valeur MD	10 juillet 2000	30 octobre 2009	19 mars 2018		10 mai 2017	
Fonds stratégique de rendement MD	30 janvier 2014	30 janvier 2014	19 mars 2018		10 mai 2017	
Fonds d'occasions stratégiques MD	30 janvier 2014	30 janvier 2014	19 mars 2018		10 mai 2017	
Portefeuille conservateur Précision MD	6 janvier 2010		19 mars 2018	24 mai 2017	10 mai 2017	
Portefeuille de revenu équilibré Précision MD	27 mars 2012		19 mars 2018	24 mai 2017	10 mai 2017	
Portefeuille équilibré modéré Précision MD	6 janvier 2010		19 mars 2018	24 mai 2017	10 mai 2017	
Portefeuille de croissance modérée Précision MD	27 mars 2012		19 mars 2018	24 mai 2017	10 mai 2017	
Portefeuille équilibré de croissance Précision MD	6 janvier 2010		19 mars 2018	24 mai 2017	10 mai 2017	
Portefeuille de croissance maximale Précision MD	6 janvier 2010		19 mars 2018	24 mai 2017	10 mai 2017	
Fonds d'obligations sans combustibles fossiles MD	11 mai 2016	11 mai 2016	19 mars 2018		10 mai 2017	
Fonds d'actions sans combustibles fossiles MD	11 mai 2016	11 mai 2016	19 mars 2018		10 mai 2017	

Placements d'avenir MD limitée (« Placements d'avenir MD ») est une société de placement à capital variable constituée en personne morale sous le régime des lois de l'Ontario, conformément aux lettres patentes, et les séries ont été créées aux dates suivantes :

	Série A	Série I	Série D	Série F
Placements d'avenir MD limitée	18 juillet 1969	30 octobre 2009	16 mai 2018	10 mai 2017

# Notes annexes

Semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

Gestion financière MD inc. (le « gestionnaire ») est le gestionnaire et fiduciaire des Fonds. Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). Le siège social des Fonds est situé au 1870, promenade Alta Vista, Ottawa (Ontario).

Dans les présentes notes annexes, les actions de Placements d'avenir MD limitée sont désignées par le terme « parts » pour simplifier la présentation.

Les états financiers des Fonds comprennent les états de la situation financière au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, ainsi que les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ou d'actions rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes les 30 juin 2024 et 2023, sauf pour les Fonds établis durant l'une ou l'autre de ces périodes, auquel cas les renseignements fournis font référence à la période allant de la date de création au 30 juin 2024 ou 2023, selon le cas. L'inventaire du portefeuille de chacun des Fonds est établi en date du 30 juin 2024.

La publication des présents états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 8 août 2024.

## SÉRIES DE PARTS

Les parts de série A sont offertes à tous les clients de Gestion MD limitée qui sont des épargnants admissibles. Les parts de série A du Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD et du Fonds collectif d'actions américaines GPPMD ne sont plus offertes aux nouveaux souscripteurs. Les porteurs de parts de la série A du Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD et du Fonds collectif d'actions américaines GPPMD peuvent toutefois conserver leurs parts, de même que souscrire d'autres parts de cette série.

Les parts de série D sont offertes aux investisseurs admissibles qui souscrivent des titres par l'intermédiaire d'une plateforme d'exécution d'ordres sans conseils approuvée par Gestion MD limitée.

Les parts de série F sont offertes à tous les clients de Gestion MD limitée qui sont des épargnants admissibles et qui ont un compte à honoraires de Gestion MD limitée.

Les parts de série F2 sont uniquement offertes aux épargnants admissibles qui ouvrent un compte ExO MD<sup>MD</sup> Direct chez Gestion MD limitée.

Les parts de série I ont été établies afin de soutenir le Portefeuille conservateur Précision MD, le Portefeuille équilibré modéré Précision MD, le Portefeuille équilibré de croissance Précision MD, le Portefeuille de croissance maximale Précision MD, le Portefeuille de revenu équilibré Précision MD et le Portefeuille de croissance modérée Précision MD. Ces parts ne sont offertes qu'aux six fonds susmentionnés et à certains investisseurs institutionnels, et elles ne font pas l'objet de frais de gestion.

Le Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD et le Fonds collectif d'actions américaines GPPMD offrent des parts de la série Fiducie privée et le Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD, le Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD, le Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD et le Fonds collectif indicatif d'actions internationales GPPMD offrent des parts de la série A, qui ne peuvent être achetées que par les clients de Conseils en placement privés MD (division d'exploitation de Gestion financière MD inc.) ou de la Société de fiducie privée MD qui ont confié à Conseils en placement privés MD la gestion discrétionnaire de leur portefeuille et qui sont conseillés par elle ou qui reçoivent des services de fiducie de la part de la Société de fiducie privée MD.

## 2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité. La préparation des présents états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité exige de la direction qu'elle exerce un jugement dans l'application des méthodes comptables, dans l'établissement d'estimations et dans la formulation d'hypothèses sur l'avenir. Les estimations et les jugements comptables déterminants retenus par le gestionnaire sont décrits à la note 7.

## 3. Informations significatives sur les méthodes comptables

### MONNAIE FONCTIONNELLE ET MONNAIE DE PRÉSENTATION

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle des Fonds. La valeur de la trésorerie, des placements et des autres actifs ou passifs en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur le jour de l'évaluation. Les opérations effectuées en cours d'exercice dans des devises sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur le jour de l'opération. La différence dans le taux de change entre la date de l'opération et la date de règlement de l'opération est imputée au revenu dans les états du résultat global. Les gains et les pertes de change liés à la trésorerie sont inscrits au poste « Gain (perte) de change sur la trésorerie », tandis que ceux liés à d'autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés en tant que gain (perte) net(te) sur la vente de placements ou sur les dérivés.

Toute l'information financière est présentée en dollars canadiens et a été arrondie au millier le plus près, sauf indication contraire.

### INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers des Fonds sont classés et évalués conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 »). Les Fonds comptabilisent les actifs et passifs financiers dans les états de la situation financière lorsqu'ils deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie ont expiré ou que les Fonds ont transféré la quasi-totalité des risques et avantages qui leur sont rattachés. Par conséquent, les achats et ventes de placements sont comptabilisés à la date de la transaction.

Les Fonds classent leurs placements, y compris les dérivés, à la juste valeur par le biais du résultat net (la « JVRN »). Les placements sont classés en fonction du modèle économique adopté par les Fonds pour gérer leurs placements, ainsi qu'en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des instruments. Le portefeuille de placements est géré et son rendement est évalué à la juste valeur, conformément à la stratégie de placement des Fonds. Les Fonds mettent principalement l'accent sur les données à la juste valeur, qu'ils utilisent comme critère d'évaluation pour apprécier la performance et pour prendre des décisions. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance des fonds correspondent généralement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts; toutefois, la perception des flux de trésorerie contractuels est accessoire à l'atteinte des objectifs du modèle économique des Fonds. Ainsi, tous les placements sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Après la comptabilisation initiale, les placements, y compris les dérivés, sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les gains et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont présentés dans les états du résultat global des exercices au cours desquels ils surviennent.



# Notes annexes

Semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

---

L'obligation des Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est évaluée à la juste valeur par le biais du résultat net, la juste valeur correspondant à la valeur de rachat à la date de clôture.

La trésorerie est évaluée à la juste valeur à la comptabilisation initiale et au coût amorti par la suite.

Les autres actifs et passifs financiers, comme les intérêts courus et les dividendes à recevoir, les montants à recevoir sur les opérations de placement, les souscriptions à recevoir, les montants à recevoir sur le prêt de valeurs mobilières, les distributions à verser, les montants à payer sur les opérations de placement et les rachats à payer, sont initialement constatés à leur juste valeur, nette des frais d'opérations, puis sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Suivant cette méthode, ces actifs et passifs financiers doivent refléter le montant à payer ou à recevoir, actualisé au taux d'intérêt contractuel effectif, s'il y a lieu.

## ACTIF NET ET VALEUR LIQUIDATIVE

Les méthodes comptables appliquées pour mesurer la juste valeur des placements et des dérivés des Fonds sont les mêmes que celles utilisées pour mesurer la valeur liquidative lors d'opérations avec les porteurs de parts conformément à la Partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »).

## COMPTABILISATION DES PRODUITS

Les gains et les pertes découlant des variations de la juste valeur des actifs financiers non dérivés sont inscrits dans l'état du résultat global au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements », puis au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur la vente de placements » à la vente du placement.

Les gains et les pertes découlant des variations de la juste valeur des dérivés sont inscrits dans les états du résultat global au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des instruments dérivés », puis au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » à leur dénouement ou à leur expiration, le cas échéant.

Les intérêts à distribuer figurant dans les états du résultat global représentent les intérêts nominaux perçus par les Fonds, comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus de dividendes et les distributions aux porteurs de parts sont comptabilisés à la date ex-dividende. Les distributions provenant des fonds sous-jacents et découlant des intérêts, du revenu étranger et des retenues à la source connexes, des dividendes canadiens et des gains en capital nets réalisés sont comptabilisées à leur déclaration. Les gains ou les pertes réalisés sur les opérations de placement ainsi que la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen, qui ne tient pas compte des commissions de courtage ni des autres frais liés aux opérations. Les frais d'opérations, notamment les commissions de courtage, sont comptabilisés en résultat au moment où ils sont engagés.

## COMPENSATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les Fonds opèrent compensation des actifs et passifs financiers et présentent le montant net dans les états de la situation financière lorsqu'ils ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'ils ont l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cadre normal de leurs activités, les Fonds peuvent conclure diverses conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions similaires qui ne répondent pas aux critères aux fins de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent toutefois de compenser les montants connexes dans certaines circonstances, comme la faillite ou la rupture d'un contrat. Les actifs et passifs financiers faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation ou d'un accord similaire, ainsi que les effets potentiels de la compensation, sont présentés dans les « Notes propres au Fonds » du Fonds concerné.

Les opérations avec des contreparties sont régies selon des conventions-cadres de compensation distinctes. Chaque convention autorise le règlement par compensation de certains contrats ouverts lorsque le Fonds et la contrepartie concernée choisissent tous deux de régler au montant net. En l'absence d'une telle convention, les contrats sont réglés au montant brut. Toutefois, chaque partie à la convention-cadre de compensation aura la possibilité de régler tous les contrats ouverts au montant net dans l'éventualité d'un manquement de l'autre partie.

## OPÉRATIONS SANS EFFET SUR LA TRÉSORERIE

Les opérations sans effet sur la trésorerie présentées dans les tableaux des flux de trésorerie comprennent les distributions réinvesties des fonds communs de placement sous-jacents et les dividendes en actions des placements en actions. Ces montants représentent les revenus hors trésorerie comptabilisés dans les états du résultat global. En outre, des reclassements entre les séries d'un même fonds sont, de par leur nature, sans effet sur la trésorerie et, de ce fait, ont été exclus des postes « Produit de l'émission de parts rachetables » et « Paiement en trésorerie au rachat de parts rachetables » présentés dans les tableaux des flux de trésorerie.

## ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

La « juste valeur » s'entend du prix qui serait obtenu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une opération normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Les placements sont désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et sont comptabilisés à la juste valeur. Dans le cas des titres négociés sur un marché actif, la juste valeur correspond au cours de marché à la date de clôture, obtenu auprès de services indépendants de fixation des prix. Les Fonds utilisent le dernier cours de négociation des actifs et passifs financiers, dans la mesure où ce dernier tombe dans l'écart entre les cours acheteur et vendeur du jour. Dans le cas contraire, le gestionnaire détermine un point compris dans cette fourchette qui représente au mieux la juste valeur, à la lumière des faits et circonstances propres à l'élément visé. Dans le cas des placements non négociés sur un marché actif, ou des titres pour lesquels le gestionnaire estime que les derniers cours ne sont pas fiables, la juste valeur est estimée en fonction des techniques d'évaluation établies par le gestionnaire. Les techniques d'évaluation établies par le gestionnaire sont fondées sur les données observables du marché sauf dans les cas où il n'existe pas de données du marché pertinentes ou fiables. La valeur des titres estimée au moyen des techniques d'évaluation non fondées sur les données observables du marché, s'il y a lieu, est indiquée dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

### **INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS**

Un dérivé est un contrat financier conclu entre deux parties et dont la valeur est dérivée de la valeur d'un actif sous-jacent comme une action, une obligation, un produit de base, un taux d'intérêt ou une devise. Certains Fonds peuvent utiliser des dérivés, comme les options, les contrats à terme normalisés ou de gré à gré, les swaps et d'autres instruments de même nature, d'une façon jugée appropriée pour atteindre leurs objectifs de placement. Les dérivés peuvent être utilisés à des fins de couverture, c'est-à-dire pour protéger le cours d'un titre, un taux de change ou un taux d'intérêt contre les variations défavorables, et à des fins autres que de couverture, c'est-à-dire pour obtenir des positions sur des titres, des indices ou des devises sans investir directement dans ceux-ci. Les dérivés comportent divers risques, notamment le risque que la contrepartie ne respecte pas ses obligations aux termes du contrat, le risque d'illiquidité des marchés et le risque de prix pouvant faire gagner ou perdre aux Fonds des montants supérieurs à ceux qui figurent dans les états de la situation financière. Les dérivés affichant des gains latents sont classés dans l'actif courant à titre d'instruments financiers dérivés, tandis que ceux qui affichent des pertes latentes sont classés dans le passif courant à titre d'instruments financiers dérivés.

#### **Contrats de change à terme**

Certains Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme aux fins de couverture ou à d'autres fins lorsqu'une telle activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières. Un contrat de change à terme est un accord conclu entre deux parties qui s'entendent pour acheter et vendre une devise à une date et à un prix convenus. Les fonds concluent des contrats de change à terme avec des contreparties autorisées, et ces contrats sont comptabilisés à la juste valeur. Leur juste valeur varie en fonction de l'évolution des taux de change. La juste valeur des contrats de change à terme est inscrite dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Les contrats de change à terme sont évalués à la valeur de marché quotidiennement, et les variations de leur juste valeur sont inscrites au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des instruments dérivés ». Au dénouement des contrats, le gain ou la perte cumulé(e) est comptabilisé(e) au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés ». Les montants notionnels des contrats ouverts sont indiqués dans la liste des instruments dérivés de l'inventaire du portefeuille.

#### **Contrats à terme normalisés**

Les contrats à terme normalisés sont évalués chaque jour d'évaluation au moyen du cours de clôture affiché sur le marché public pertinent. Leur juste valeur est inscrite dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Les gains et pertes découlant des contrats à terme sont comptabilisés au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des instruments dérivés » des états du résultat global jusqu'au dénouement ou à l'expiration des contrats, moment auquel les gains ou pertes sont réalisés et inscrits au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés ».

#### **Swaps sur défaillance de crédit**

Certains Fonds peuvent conclure des swaps sur défaillance de crédit, principalement pour gérer ou exploiter un risque de crédit, lorsqu'une telle activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières. Le swap sur défaillance de crédit est une entente entre le Fonds et une contrepartie en vertu de laquelle l'acheteur du contrat reçoit une protection de crédit et le vendeur garantit la solvabilité rattachée à un titre de créance de référence. Le titre de créance de référence peut correspondre à un simple titre de créance souveraine ou de société, à un indice obligataire ou à une tranche d'indice obligataire. Le risque de crédit auquel s'expose un Fonds relativement à l'actif de référence est comparable à celui qu'aurait pris le Fonds en investissant directement dans le titre de créance. Si les Fonds sont acheteurs de protection et que survient un événement de crédit, tel que le terme est défini dans le contrat de swap correspondant, les Fonds sont en droit de recevoir du vendeur : i) le montant notionnel du swap en échange du titre de créance de référence; ou ii) un montant de règlement net égal au montant notionnel du swap moins la valeur de recouvrement du titre de créance. Si les Fonds sont vendeurs de protection et que survient un événement de crédit, tel que le terme est défini dans le contrat de swap correspondant, les Fonds doivent verser à l'acheteur : i) le montant notionnel du swap en échange du titre de créance de référence, d'autres obligations livrables ou des titres sous-jacents liés à l'indice de référence; ou ii) en trésorerie ou en titres, un montant de règlement net égal au montant notionnel du swap moins la valeur de recouvrement du titre de référence ou des titres sous-jacents liés à l'indice de référence. Le risque de crédit maximal auquel s'expose un Fonds à la vente d'un contrat de protection correspond au montant notionnel du contrat en question.

Pendant la durée du contrat, l'acheteur verse au vendeur des paiements périodiques, tant qu'aucune défaillance ne survient. Ces paiements versés ou reçus s'accumulent quotidiennement et sont comptabilisés au poste « Produits (charges) d'intérêts net(te)s sur les contrats de swap » dans les états du résultat global. Les swaps sur défaillance de crédit figurent dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur des swaps sur défaillance de crédit et toute prime initiale versée ou reçue sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des contrats de swap sur défaillance de crédit, les gains ou les pertes (y compris les primes initiales) sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » des états du résultat global. Les modalités du contrat de swap peuvent prévoir le dépôt, en garantie, d'un montant en trésorerie ou de titres.

#### **Swaps de taux d'intérêt**

Certains Fonds peuvent conclure des swaps de taux d'intérêt, notamment pour gérer ou exploiter le risque découlant des variations des taux. Le swap de taux d'intérêt est une entente entre le Fonds et une contrepartie en vertu de laquelle les parties conviennent d'échanger un paiement fixe contre un paiement variable en fonction d'un taux d'intérêt et d'un montant notionnel convenu.

Pendant la durée du contrat, chaque partie verse à l'autre des paiements périodiques. Ces paiements versés ou reçus s'accumulent quotidiennement et sont comptabilisés au poste « Produits (charges) d'intérêts net(te)s sur les contrats de swap » dans les états du résultat global. Les swaps de taux d'intérêt figurent dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur des swaps de taux d'intérêt et toute prime initiale versée ou reçue sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des contrats de swap de taux d'intérêt, les gains ou les pertes (y compris les primes initiales) sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » de l'état du résultat global.



### Swaps sur rendement total

Certains Fonds peuvent conclure des contrats de swap sur rendement total principalement pour gérer leur exposition à l'instrument sous-jacent ou obtenir une telle exposition. Un swap sur rendement total est une entente entre le Fonds et une contrepartie en vertu de laquelle les parties conviennent d'échanger un ou des flux de trésorerie en fonction du prix d'un instrument sous-jacent et d'un taux fixe ou variable.

Pendant la durée du contrat, le Fonds versera à la contrepartie des paiements périodiques en fonction d'un taux fixe ou variable. Ces paiements versés s'accumulent quotidiennement et sont comptabilisés au poste « Produits (charges) d'intérêts net(te)s sur les contrats de swap » dans les états du résultat global. À la date d'échéance, un flux net de trésorerie est échangé; le rendement total équivaut au rendement de l'instrument sous-jacent moins le taux de financement, le cas échéant. En tant que récepteur, le Fonds recevra des paiements si le rendement total net est positif et devra en verser si le rendement total net est négatif. Les swaps sur rendement total figurent dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur d'un contrat de swap sur rendement total sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des contrats de swap sur rendement total, les gains ou les pertes sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » des états du résultat global.

### Swaps sur devises

Certains Fonds peuvent conclure des contrats de swap sur devises principalement pour gérer leur exposition au risque de change ou obtenir une telle exposition. Le swap sur devises est une entente en vertu de laquelle le Fonds et une contrepartie s'engagent à échanger les paiements d'intérêts et le capital sur des prêts libellés dans deux monnaies différentes.

Pendant la durée du contrat, chaque partie verse à l'autre des paiements périodiques. Ces paiements versés ou reçus s'accumulent quotidiennement et sont comptabilisés au poste « Produits (charges) d'intérêts net(te)s sur les contrats de swap » dans les états du résultat global. Les swaps sur devises figurent dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur des swaps sur devises et toute prime initiale versée ou reçue sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des contrats de swap sur devises, les gains ou les pertes (y compris les primes initiales) sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » des états du résultat global.

### Options sur devises

Certains Fonds peuvent acheter des options sur devises. Ces options donnent le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre une certaine quantité d'une devise à un taux et à une date déterminés. Elles peuvent servir de couverture contre les fluctuations des taux de change et permettent d'exploiter les devises étrangères.

Les options sur devises sont présentées dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur des options et toute prime versée sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des options sur devises, les gains ou les pertes (y compris les primes versées) sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » des états du résultat global.

### GESTION DU RISQUE DE CAPITAL

Les parts émises en circulation sont réputées faire partie du capital des Fonds. La souscription et le rachat des parts des Fonds ne sont assujettis à aucune exigence de capital particulière, mis à part à certains seuils de souscription minimale. Les parts des Fonds sont offertes en vente tout jour ouvrable et peuvent être rachetées ou émises à la valeur liquidative par part de leur série respective ce même jour ouvrable. L'expression « jour ouvrable » s'entend des jours où la Bourse de Toronto est active. La valeur liquidative de chaque série est calculée quotidiennement et elle correspond à la quote-part des actifs du Fonds attribuables à cette série, moins sa quote-part proportionnelle des passifs communs à toutes les séries du Fonds, moins les passifs propres à cette série. Les charges directement attribuables à une série sont imputées à cette série. L'actif, les passifs communs, les revenus et les autres dépenses sont attribués proportionnellement à chaque série selon la valeur liquidative relative de chacune. La valeur liquidative par part est égale à la valeur liquidative de chaque série d'un Fonds divisée par le nombre total de parts de cette série en circulation.

### AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES, PAR PART

L'augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, présentée dans les états du résultat global, correspond à la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque série pour l'exercice, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation pour cette série au cours dudit exercice.

### OPÉRATIONS DE PRÊTS DE VALEURS MOBILIÈRES

Un Fonds peut recourir au prêt de valeurs mobilières dans le cadre d'une convention de prêt établie avec le dépositaire dans le but de générer un revenu supplémentaire. La valeur marchande totale de toutes les valeurs mobilières prêtées par le Fonds ne peut dépasser 50 % de son actif. Le Fonds reçoit une garantie, sous forme de valeurs mobilières jugées acceptables en vertu du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*, d'au moins 102 % de la juste valeur des valeurs mobilières prêtées. Les titres détenus en garantie sont généralement des obligations d'État ou de sociétés.

Le revenu provenant de prêts de valeurs mobilières est comptabilisé mensuellement au poste « Prêt de valeurs mobilières » lorsqu'il est à recevoir. Les données relatives aux prêts de valeurs mobilières figurent dans la rubrique « Prêt de valeurs mobilières » dans les « Notes propres au fonds » des états financiers. L'agent de prêt de titres reçoit 20 % des revenus bruts tirés des prêts de valeurs mobilières du Fonds.

### PARTS RACHETABLES

Certains Fonds émettent différentes séries de parts pouvant être rachetées au gré du porteur; elles ne sont cependant pas toutes assorties des mêmes droits. Ces parts sont classées en tant que passifs financiers. Les parts rachetables peuvent être échangées à tout moment contre un montant de trésorerie proportionnel à la quote-part de la série dans la valeur liquidative du Fonds. Les parts rachetables sont comptabilisées au montant de rachat payable à la date des états de la situation financière si le porteur exerce son droit d'en demander le rachat par le Fonds. Les parts des Fonds ne comptant qu'une seule série ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer comme instruments de capitaux propres, car ces Fonds ont l'obligation de remettre de la trésorerie dans des circonstances autres que le rachat de parts. Chacun de ces Fonds doit distribuer chaque année son revenu imposable aux porteurs de parts et offre à ces derniers la possibilité de recevoir ces distributions en trésorerie.

### PLACEMENTS DANS DES ENTITÉS STRUCTURÉES NON CONSOLIDÉES

Une entité structurée est conçue de manière à ce que les droits de vote et autres droits similaires ne constituent pas le facteur prépondérant pour déterminer qui détient le contrôle de l'entité, par exemple lorsque les droits de vote concernent exclusivement les fonctions administratives et que les activités importantes sont régies par des ententes contractuelles.

Les stratégies de placement de certains Fonds prévoient des opérations régulières sur d'autres fonds. Les Fonds classent tous leurs placements dans d'autres fonds (« fonds émetteurs ») comme des placements dans des entités structurées non consolidées. Les Fonds investissent dans des fonds émetteurs dont les objectifs visent autant la protection du capital, la maximisation des revenus de dividendes que la croissance du capital à long terme et dont les stratégies de placement ne prévoient pas d'effet de levier. Les fonds émetteurs financent leurs opérations en émettant des parts rachetables au gré du porteur et offrent à ce dernier une participation proportionnelle dans leur actif net. Les Fonds détiennent des parts rachetables dans chacun de leurs fonds émetteurs et peuvent demander le rachat de leur placement quotidiennement. Les placements des Fonds dans un fonds émetteur sont assujettis aux modalités définies dans la documentation de placement du fonds émetteur respectif. La variation de la juste valeur de chaque fonds émetteur est inscrite dans les états du résultat global au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements ». L'exposition maximale d'un Fonds aux pertes résultant d'une participation dans un fonds émetteur est égale à la juste valeur de ses placements dans ce fonds émetteur. Dès qu'un Fonds cède les parts qu'il détient dans un fonds émetteur, il cesse d'être exposé au risque qui y est associé.

Certains Fonds effectuent des placements dans des fonds négociés en bourse (FNB), qui sont présentés dans l'inventaire du portefeuille. Ces Fonds ont déterminé que ces FNB sont des entités structurées non consolidées. Ces FNB reproduisent, dans toute la mesure du possible, le rendement des indices applicables, visent à produire une croissance du capital ou un revenu à long terme, le cas échéant, en investissant principalement dans les titres constituant l'indice de référence, dans les mêmes proportions relatives, ou cherchent à suivre les rendements des indices. Les FNB financent leurs activités en émettant des parts rachetables au gré du porteur et qui garantissent au porteur un intérêt proportionnel dans la valeur liquidative du FNB en question. Les FNB sous-jacents sont cotés en bourse.

Certains Fonds effectuent des placements dans des titres adossés à des créances hypothécaires ou d'autres types de créances. Ces titres comprennent des titres avec flux identiques, des titres garantis par des créances hypothécaires, des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, des titres adossés à des actifs, des titres garantis par des créances et d'autres titres qui représentent directement ou indirectement une participation dans des prêts hypothécaires sur un bien immeuble, qui sont garantis par ce type de prêts ou qui sont payables à partir de ce type de prêts. Les titres de créances et de capitaux propres ainsi émis peuvent être regroupés par tranches caractérisées par divers niveaux de subordination. Ces titres peuvent donner lieu à un paiement mensuel d'intérêts ou de capital. Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir d'un portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux ou résidentiels, notamment des prêts hypothécaires établis par des institutions d'épargne et de prêt, des banques de crédit hypothécaire et des banques commerciales. Les titres adossés à des actifs sont créés à partir de nombreux types d'actifs, notamment des prêts auto, des créances de cartes de crédit, des prêts sur valeur domiciliaire et des prêts étudiants. L'exposition maximale des Fonds aux pertes résultant d'une participation dans des titres adossés à des créances hypothécaires est égale à la juste valeur de leurs placements dans ces titres comme le présente l'inventaire du portefeuille.

Un tableau décrivant les types d'entités structurées que les Fonds ne consolident pas, mais dans lesquels ils détiennent une participation est présenté dans les « Notes propres au fonds ».

### CHANGEMENT DE MÉTHODES COMPTABLES

Les Fonds ont adopté *Informations à fournir sur les méthodes comptables (modifications de l'IAS 1 et de l'énoncé pratique en IFRS 2)* le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Bien que les modifications n'aient pas entraîné de changements de méthodes comptables en soi, elles ont eu une incidence sur les informations sur les méthodes comptables à fournir dans les états financiers.

Les modifications exigent la présentation d'informations « significatives » sur les méthodes comptables plutôt que la présentation d'informations sur les principales méthodes comptables. Les modifications fournissent également des directives quant à l'application du concept d'importance relative aux informations à fournir sur les méthodes comptables, dans le but d'aider les entités à fournir des informations utiles sur les méthodes comptables qui leur sont propres et qui aideront les utilisateurs à comprendre les autres informations dans les états financiers.

Conformément aux modifications, le gestionnaire a passé en revue les méthodes comptables et mis à jour, dans certains cas, les informations fournies à la note 3.

## 4. Charges

### FRAIS DE GESTION

Le gestionnaire reçoit des frais de gestion pour certaines séries des Fonds. Les frais de gestion couvrent les coûts rattachés à la gestion des Fonds, à la planification des analyses de placement, à la formulation de recommandations et à la prise de décisions de placement, à l'organisation du versement, à la mise en marché et à la promotion des Fonds et à la prestation d'autres services. Ces frais sont représentés par un taux annualisé fondé sur la valeur liquidative de chaque série des Fonds. Les frais payés par les Fonds sont calculés chaque jour et payables chaque semaine.

Aucuns frais de gestion ne sont imputés par le gestionnaire des Fonds à l'égard des titres suivants : parts de série Fiducie privée du Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD et du Fonds collectif d'actions américaines GPPMD; parts de série A du Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD, du Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD, du Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD et du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD, puisque les porteurs de ces parts ont convenu de payer directement à Conseils en placement privés MD des frais de gestion de compte négociés séparément, en fonction de l'actif sous gestion. Aucuns frais de gestion ne s'appliquent aux parts de série I. Les frais de gestion pour cette série sont payés directement par l'épargnant.

# Notes annexes

Semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

Les frais de gestion s'appliquant aux Fonds et aux fonds sous-jacents qu'ils détiennent directement, le cas échéant, ne sont pas exigés en double. Le gestionnaire a droit à des frais de gestion annuels, hors taxe de vente, comme suit :

Fonds	Série A	Série D	Série F	Série F2	Parts de série Fiducie privée
Fonds canadien équilibré de croissance Précision MD	1,24 %	0,89 %	0,29 %	s. o.	s. o.
Fonds d'obligations MD	0,84 %	0,50 %	0,04 %	s. o.	s. o.
Fonds d'obligations à court terme MD	0,84 %	0,45 %	0,04 %	s. o.	s. o.
Placements d'avenir MD limitée	1,24 %	0,84 %	0,29 %	s. o.	s. o.
Fonds canadien de croissance modérée Précision MD	1,24 %	0,89 %	0,29 %	s. o.	s. o.
Fonds d'actions MD	1,24 %	0,70 %	0,29 %	s. o.	s. o.
Fonds croissance de dividendes MD	1,24 %	0,85 %	0,29 %	s. o.	s. o.
Fonds international de croissance MD	1,59 %	0,87 %	0,64 %	s. o.	s. o.
Fonds international de valeur MD	1,59 %	0,87 %	0,64 %	s. o.	s. o.
Fonds monétaire MD	0,49 %	0,23 %	s. o.	0,04 %	s. o.
Fonds d'actions canadiennes MD	1,24 %	0,70 %	0,29 %	s. o.	s. o.
Fonds américain de croissance MD	1,24 %	0,72 %	0,29 %	s. o.	s. o.
Fonds américain de valeur MD	1,44 %	0,72 %	0,49 %	s. o.	s. o.
Fonds stratégique de rendement MD*	1,39 %	0,45 %	0,44 %	s. o.	s. o.
Fonds d'occasions stratégiques MD*	1,64 %	0,46 %	0,69 %	s. o.	s. o.
Portefeuille conservateur Précision MD	1,13 %	0,52 %	0,18 %	0,18 %	s. o.
Portefeuille de revenu équilibré Précision MD	1,18 %	0,59 %	0,23 %	0,23 %	s. o.

Fonds	Série A	Série D	Série F	Série F2	Parts de série Fiducie privée
Portefeuille équilibré modéré Précision MD	1,25 %	0,68 %	0,30 %	0,30 %	s. o.
Portefeuille de croissance modérée Précision MD	1,30 %	0,72 %	0,35 %	0,35 %	s. o.
Portefeuille équilibré de croissance Précision MD	1,32 %	0,80 %	0,37 %	0,37 %	s. o.
Portefeuille de croissance maximale Précision MD	1,35 %	0,81 %	0,40 %	0,40 %	s. o.
Fonds d'obligations sans combustibles fossiles MD	0,84 %	0,50 %	0,04 %	s. o.	s. o.
Fonds d'actions sans combustibles fossiles MD	1,24 %	0,87 %	0,29 %	s. o.	s. o.

\* Les frais rattachés à la série A et à la série F correspondent aux frais de gestion maximum donnés dans le prospectus simplifié. Une réduction discrétionnaire a été appliquée aux frais de ces séries, et le gestionnaire a exigé les pourcentages suivants : Fonds stratégique de rendement MD, série A : 0,99 % ; série F : 0,04 % ; Fonds d'occasions stratégiques MD, série A : 0,99 % ; série F : 0,04 %.

## FRAIS D'ADMINISTRATION

En contrepartie des frais d'administration calculés sous forme de pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative des Fonds, le gestionnaire assume une partie des charges d'exploitation des Fonds. Ces charges comprennent les frais de dépôt réglementaire et les autres charges d'exploitation courantes, comme les frais d'audit et de garde, les frais juridiques et toutes les charges liées aux prospectus et aux assemblées des porteurs de parts, à la comptabilité, à l'évaluation, à la préparation des rapports et la tenue des registres, les frais du CEI, ainsi que d'autres charges.

Aucuns frais d'administration ne s'appliquent aux parts de série I. Les frais d'administration pour cette série sont payés directement par l'épargnant.

Les frais d'administration sont calculés chaque jour et payés chaque mois. Les taux annuels de ces frais, qui correspondent à un pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts de chacun des Fonds, sont les suivants :

## 5. Opérations entre parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, en propriété exclusive, les sociétés de fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et Fonds d'investissement Tangerine Limitée, de même que le courtier en valeurs mobilières Scotia Capitaux Inc. (qui englobe ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut, pour le compte des Fonds, faire des opérations ou conclure des accords avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines autres sociétés liées à lui (individuellement, une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont menées dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

# Notes annexes

Semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

- Le gestionnaire facture des frais de gestion pour son rôle de fiduciaire et gestionnaire des Fonds, selon le cas, ainsi que des frais d'administration en contrepartie des charges d'exploitation qu'il assume, comme le décrit la note 4. Les frais de gestion et d'administration figurent sous des postes distincts dans les états du résultat global.
- Les gestionnaires de portefeuille des Fonds prennent les décisions d'achat et de vente de placements pour chacun des Fonds. Certaines opérations de portefeuille peuvent également être exécutées par une partie liée aux Fonds, pour le compte de ces derniers, pourvu que ses tarifs, services et autres conditions soient comparables à ceux offerts par d'autres courtiers. La partie liée recevra alors des commissions versées par les Fonds concernés. Les commissions de courtage versées aux parties liées pour les exercices clos les 30 juin 2024 et 2023 s'établissent comme suit (en milliers de dollars) :

Fonds	30 juin 2024	30 juin 2023
Fonds canadien équilibré de croissance Précision MD	10	11
Fonds canadien de croissance modérée Précision MD	11	10
Fonds d'actions MD	48	43
Fonds croissance de dividendes MD	5	4
Fonds d'actions canadiennes MD	35	33
Fonds d'occasions stratégiques MD	–	1
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD	165	154
Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD	4	–
Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD	4	2
Placements d'avenir MD limitée	1	4

- Le gestionnaire a reçu l'aval du Comité d'examen indépendant pour investir la trésorerie des Fonds auprès de la Banque Scotia aux taux du financement à un jour en vigueur sur le marché. L'intérêt perçu par les Fonds est inclus au poste « Intérêts à distribuer » dans les états du résultat global.
- Le Fonds peut investir dans des fonds de placement gérés par le gestionnaire. Ces placements sont alors présentés à l'inventaire du portefeuille du fonds.
- Le gestionnaire a reçu l'aval du Comité d'examen indépendant des Fonds pour acheter des titres de parties liées, comme la Banque Scotia. Tout titre de partie liée détenu est présenté dans l'inventaire du portefeuille des Fonds concernés. Les Fonds peuvent aussi conclure des opérations sur dérivés avec la Banque Scotia.
- Les distributions reçues de fonds qui sont des parties liées sont incluses dans les « Revenus tirés des fonds sous-jacents » dans les états du résultat global.

## COMITÉ D'EXAMEN INDÉPENDANT

Le gestionnaire a mis sur pied un Comité d'examen indépendant (CEI), comme l'exige le *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »). Le CEI examine les questions de conflit d'intérêts ayant trait aux activités des fonds. En outre, dans certaines situations, au lieu d'obtenir le consentement des porteurs de parts, un Fonds peut être restructuré avec un autre fonds commun de placement ou ses actifs pourront être transférés à un autre fonds commun de placement qui est géré par le gestionnaire ou une société membre de son groupe. Cette mesure nécessite l'approbation du CEI et les porteurs de parts reçoivent par écrit un avis au moins 60 jours avant la date d'entrée en vigueur du changement. L'approbation du CEI est également requise pour un remplacement d'auditeur.

Le CEI se compose de quatre personnes qui sont indépendantes du gestionnaire, des Fonds et des entités liées au gestionnaire.

Le gestionnaire paie la totalité des frais du CEI pour le compte des Fonds, et il répartit ces frais également entre chacun des Fonds. Le gestionnaire recouvre ces coûts en facturant des frais d'administration aux Fonds. Pour l'exercice clos le 30 juin 2024, chaque Fonds géré par le gestionnaire a payé environ 4 000 \$ au titre des frais du CEI.

## FRAIS D'OPÉRATIONS À COURT TERME ET FRAIS DE RACHAT ANTICIPÉ

Les clients qui font racheter ou substituer des parts ou des actions d'un fonds MD se voient réclamer des frais de rachat anticipé correspondant à 2,00 % du montant des parts ou des actions rachetées ou substituées si le rachat ou la substitution se produit dans les trente (30) jours de leur date d'achat ou de substitution. Les frais de rachat sont comptabilisés à titre de revenus dans la période du rachat anticipé.

Les frais de rachat anticipé ne s'appliquent pas aux rachats ni aux substitutions :

- de parts du Fonds monétaire MD;
- effectués dans le cadre des programmes de retraits systématiques et réguliers;
- lorsque le montant du rachat ou de la substitution est inférieur à 10 000 \$;
- découlant de la recommandation d'un conseiller MD ou d'un gestionnaire de portefeuille MD relativement à un plan financier.

## 6. Parts rachetables

À l'exception de Placements d'avenir MD limitée, le capital des Fonds est représenté par un nombre illimité de parts autorisées sans valeur nominale. Les parts de toutes les séries sont rachetables au gré du porteur, à la valeur liquidative respective de la série. Chaque part donne droit à son porteur à une voix aux assemblées des porteurs de parts et lui confère, à parité avec les autres porteurs de parts de la même série, un droit aux dividendes et distributions, une participation en cas de liquidation et tout autre droit afférent à cette série. Les distributions sur les parts d'un Fonds sont réinvesties dans des parts supplémentaires ou, si le porteur de parts le demande, versées en trésorerie. Le capital des Fonds est géré en fonction de chacun des objectifs de placement des Fonds ainsi que des politiques et des restrictions présentées dans leurs prospectus ou leurs documents de placement, selon le cas. La souscription et le rachat des parts des Fonds ne sont assujettis à aucune exigence de capital ou restriction particulière, mis à part à certains seuils de souscription minimale.

Placements d'avenir MD limitée est constituée en société plutôt qu'en fiducie de fonds commun de placement et, à ce titre, elle a émis des actions.



Les parts de chaque série des Fonds sont émises et rachetées à la valeur liquidative par part de leur série respective, laquelle est déterminée à la fermeture des marchés chaque jour où la Bourse de Toronto est active. On calcule la valeur liquidative par part en divisant la valeur liquidative par série par le nombre total de parts de cette série en circulation. Le nombre de parts émises et rachetées est présenté dans les « Notes propres au fonds ».

## 7. Estimations comptables et jugements critiques

La préparation d'états financiers exige que le gestionnaire fasse appel à son jugement dans l'application des méthodes comptables et dans la formulation d'estimations et d'hypothèses prospectives. Ces estimations sont fondées sur les données disponibles à la date de publication des états financiers. Les résultats réels pourraient différer de manière significative de ces estimations. La section qui suit décrit les estimations et les jugements comptables déterminants qui ont été retenus pour préparer les états financiers des fonds.

### ENTITÉS D'INVESTISSEMENT

Conformément à l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, le gestionnaire a déterminé que les Fonds répondent à la définition d'une entité d'investissement, selon laquelle les Fonds ont l'obligation d'obtenir des fonds auprès de plus d'un investisseur, de leur fournir des services de gestion d'investissements, de déclarer à leurs investisseurs qu'ils ont pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital, de revenus d'investissement ou les deux, et de mesurer et d'évaluer le rendement de leurs placements à leur juste valeur. Ainsi, les Fonds ne consolident pas leurs placements dans des filiales, s'ils en ont, mais les évaluent plutôt à la juste valeur par le biais du résultat net, conformément à la norme comptable.

### ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR DES DÉRIVÉS ET DES TITRES NON COTÉS SUR UN MARCHÉ ACTIF

À l'occasion, les Fonds peuvent détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif. La juste valeur de ces titres peut être établie par les Fonds à partir de sources fiables ou de prix indicatifs provenant des teneurs de marché. Des cours fixés par les courtiers peuvent être obtenus auprès de sources à titre indicatif, mais n'ont aucune valeur exécutoire ou contraignante. Lorsque les données du marché ne sont pas disponibles, les Fonds peuvent évaluer leurs positions au moyen de modèles d'évaluation internes jugés adéquats par le gestionnaire, qui sont articulés autour de méthodes et de techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur. Les modèles sont, dans la mesure du possible, fondés sur des données observables. Néanmoins, le gestionnaire peut être contraint de formuler certaines hypothèses ou estimations concernant les risques, la volatilité et les corrélations, lorsque nécessaire. La modification des hypothèses et des estimations pourrait avoir une incidence sur la juste valeur déclarée des instruments financiers. Selon la définition des Fonds, les « données observables » sont des données du marché faciles à obtenir, publiées ou mises à jour régulièrement, fiables, vérifiables et provenant de sources indépendantes ayant une présence active sur le marché en cause.

## CLASSEMENT ET ÉVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers des Fonds, le gestionnaire doit faire preuve de jugement pour déterminer la meilleure méthode de classement selon l'IFRS 9. Le gestionnaire a évalué le modèle économique des Fonds et a constaté que leurs placements, y compris leurs dérivés, devaient être gérés collectivement et que leur rendement serait évalué à la juste valeur. Le gestionnaire a donc déterminé que la juste valeur par le biais du résultat net, conformément à l'IFRS 9, était la méthode d'évaluation et de présentation la plus pertinente pour les placements des Fonds.

## 8. Risques liés aux instruments financiers

Les Fonds utilisent des instruments financiers pour atteindre leurs objectifs de placement respectifs. Les placements des Fonds sont présentés dans l'inventaire du portefeuille de chacun d'eux, qui regroupe les titres par type d'actif, région et segment de marché.

L'utilisation d'instruments financiers expose les Fonds à divers risques liés aux instruments financiers. Les pratiques de gestion du risque des Fonds consistent notamment à établir des politiques de placement limitant l'exposition aux risques liés aux instruments financiers et à charger des conseillers en placement expérimentés et professionnels d'investir le capital des Fonds dans des titres conformément aux politiques de placement. Le gestionnaire suit régulièrement le rendement des conseillers des Fonds et leur respect des politiques de placement.

Les importants risques liés aux instruments financiers auxquels les Fonds sont exposés, de même que les pratiques particulières de gestion de ces risques figurent ci-après. Les risques propres à chaque Fonds figurent dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

Les conflits géopolitiques ont perturbé les marchés à l'échelle mondiale, et leurs conséquences à long terme demeurent incertaines. De telles perturbations pourraient avoir des répercussions défavorables sur les risques liés aux instruments financiers auxquels sont exposés les Fonds.

### RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une contrepartie à un instrument financier n'acquiesce pas ses obligations prévues au contrat, ce qui entraîne une perte. Les Fonds sont exposés au risque de crédit par leurs placements dans des obligations canadiennes et étrangères, des actions privilégiées et des instruments dérivés, ainsi que par la trésorerie et les placements à court terme, les montants exigibles des courtiers, les dividendes et intérêts à recevoir et les autres créances. Un Fonds peut effectuer des opérations de prêts de valeurs mobilières aux termes d'une convention prévoyant les restrictions énoncées dans la législation canadienne en valeurs mobilières. La garantie détenue est composée de titres à revenu fixe à notation élevée. Tous les titres visés par des conventions de prêts sont entièrement garantis.

Les risques de crédit découlant des placements à court terme et des titres à revenu fixe, notamment les obligations canadiennes et étrangères et les actions privilégiées, sont généralement limités à la juste valeur des placements figurant dans l'inventaire du portefeuille. Les Fonds limitent leur exposition à chaque émetteur, secteur ou catégorie de notation pris individuellement. La solvabilité des émetteurs dans lesquels les Fonds investissent est examinée régulièrement, et les portefeuilles sont rajustés au besoin de manière à atteindre le seuil indiqué dans leur prospectus respectif. Le risque de crédit de chaque Fonds, s'il y a lieu, figure dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

# Notes annexes

Semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

Les risques de crédit découlant de la trésorerie sont limités à la valeur comptable figurant dans les états de la situation financière, sauf dans le cas du Fonds monétaire MD, où le risque de crédit se limite à la juste valeur inscrite dans l'inventaire du portefeuille. Les Fonds gèrent les risques de crédit que comportent la trésorerie et les placements à court terme en investissant dans des billets à court terme de qualité supérieure assortis d'une notation d'au moins R-1 (bas), de même qu'en limitant l'exposition à un même émetteur.

Certains contrats dérivés font l'objet d'accords de compensation aux termes desquels, en cas de défaut d'une partie, les obligations de l'autre partie s'éteignent et sont réglées à leur montant net. Ainsi, le risque de perte de crédit maximum sur contrats dérivés correspond à l'actif lié aux instruments financiers dérivés figurant dans les états de la situation financière. Chaque Fonds gère le risque de crédit lié aux instruments dérivés en concluant des contrats uniquement avec des contreparties ayant une notation approuvée. Le risque de crédit sur les montants exigibles de courtiers est minime puisque les opérations sont réglées par l'entremise de chambres de compensation où les titres ne sont remis que lorsque le paiement est reçu.

Le risque de crédit associé aux opérations de prêts de valeurs mobilières est limité par le fait que la valeur de la trésorerie ou des titres pris en garantie par les Fonds relativement à ces opérations correspond à au moins 102 % de la juste valeur des valeurs mobilières prêtées. La juste valeur marchande des garanties et des valeurs mobilières prêtées est évaluée chaque jour ouvrable. La valeur globale en dollars des valeurs mobilières en portefeuille prêtées est présentée dans les « Notes propres au fonds ».

## RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que les Fonds éprouvent des difficultés à remplir les obligations liées aux passifs financiers réglés en trésorerie ou au moyen d'un autre actif financier. L'exposition des Fonds au risque de liquidité découle principalement des rachats de parts au comptant. Tous les passifs financiers des Fonds sont exigibles d'ici un an, à l'exception des produits dérivés à plus longue échéance, comme l'indique l'inventaire du portefeuille. Pour gérer cette exigence de liquidité, les Fonds investissent principalement dans des titres liquides qui peuvent être facilement vendus sur des marchés actifs, et chaque Fonds peut emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de sa valeur liquidative. À la clôture de l'exercice, aucun Fonds n'avait fait de prélèvement sur sa ligne de crédit.

## RISQUE DE CHANGE

Le risque de change s'entend du risque que les valeurs des actifs et des passifs financiers libellés en devises fluctuent en raison de variations des taux de change. Dans la mesure où les Fonds détiennent des actifs et des passifs libellés en devises, ils sont exposés au risque de change. Un Fonds peut aussi utiliser des contrats de change à terme au gré du gestionnaire. Le risque de change de chaque Fonds, s'il y a lieu, figure dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

## RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur (calculée comme la valeur courante) des flux de trésorerie associée aux instruments financiers portant intérêt fluctue en raison de changements dans les taux d'intérêt ayant cours sur le marché. De façon générale, lorsque les taux d'intérêt augmentent, la juste valeur des instruments financiers portant intérêt diminue. Les instruments financiers dont le terme à courir est plus long sont généralement assortis d'un risque de taux d'intérêt plus élevé.

Les instruments financiers portant intérêt qui assujettissent les Fonds au risque de taux d'intérêt sont notamment les obligations canadiennes et étrangères et les titres adossés à des créances hypothécaires ou d'autres types de créances. Les Fonds peuvent aussi être exposés indirectement au risque de taux d'intérêt de par leurs positions en swaps de taux d'intérêt, qui figurent dans la liste des instruments dérivés. Les instruments du marché monétaire à court terme portent aussi intérêt et sont donc assujettis au risque de taux d'intérêt. Toutefois, en raison de la nature à court terme des titres, le risque de taux d'intérêt est généralement peu important.

Les pratiques de gestion du risque de taux d'intérêt des Fonds consistent notamment à établir des durations cibles en fonction des indices de référence appropriés et d'ajuster les durations des Fonds en conséquence. Si on prévoit que les taux d'intérêt augmenteront, on peut raccourcir les durations pour limiter les pertes potentielles. À l'inverse, si on prévoit que les taux d'intérêt diminueront, les durations peuvent être rallongées pour augmenter les gains potentiels. L'exposition de chaque Fonds au risque de taux d'intérêt, s'il y a lieu, figure dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

## AUTRE RISQUE DE PRIX

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers diminue en raison des fluctuations des cours des instruments financiers autres que les baisses causées par le risque de taux d'intérêt et le risque de change. L'autre risque de prix découle de la sensibilité des instruments financiers aux changements dans le marché en général (risque de marché) de même que de facteurs propres à chaque instrument financier. L'autre risque de prix attribuable aux placements individuels est géré au moyen d'une diversification efficace du portefeuille et d'un choix minutieux des titres ainsi que des ajustements de la juste valeur lorsqu'il y a une volatilité considérable sur les marchés internationaux après la fermeture des marchés. L'exposition de chaque Fonds à l'autre risque de prix, s'il y a lieu, figure dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

La section des risques liés aux instruments financiers des états financiers présente également les renseignements relatifs à l'exposition de chaque Fonds aux risques liés aux instruments financiers, y compris le classement hiérarchique selon la juste valeur.

## RISQUES FINANCIERS LIÉS AUX FONDS COMMUNS DE PLACEMENT SOUS-JACENTS

Certains Fonds peuvent effectuer des placements dans d'autres fonds communs de placement. Ces placements sont régis par les conditions stipulées dans les documents d'émission de chacun des fonds sous-jacents et sont soumis aux risques liés aux instruments financiers qu'ils détiennent. La perte maximale à laquelle un Fonds est exposé du fait de sa participation dans un fonds commun de placement correspond à la juste valeur totale de ses placements dans ce fonds commun. Dès qu'un Fonds cède les parts qu'il détient dans un fonds commun de placement sous-jacent, il cesse d'être exposé au risque qui y est associé. La section des risques liés aux instruments financiers des états financiers de chaque Fonds précise son exposition aux placements dans des fonds communs de placement sous-jacents.

## 9. Évaluation de la juste valeur

Les Fonds classent les évaluations de la juste valeur selon les données d'entrée utilisées dans les techniques servant à mesurer cette juste valeur. Ainsi, une entité doit classer chaque instrument financier sous l'un des trois niveaux de juste valeur suivants :

Niveau 1 - pour les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 - pour les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);

Niveau 3 - pour les données fondées sur des données de marché non observables.

Le classement d'un instrument financier est déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas ayant une importance pour l'évaluation de la juste valeur.

Toutes les évaluations de la juste valeur sont récurrentes. La valeur comptable de la trésorerie, des montants à recevoir sur les opérations de placement, des dividendes et intérêts à recevoir, des souscriptions à recevoir, des montants à payer sur les opérations de placement, des rachats à payer, des distributions à verser ainsi que de l'obligation des Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est approximativement égale à leur juste valeur, compte tenu de la nature à court terme de ces éléments. Les titres et dérivés sont classés au niveau 1 de juste valeur, dans la mesure où il s'agit de titres ou de dérivés activement négociés dont la valeur à la cote est disponible. Si un instrument classé au niveau 1 cesse d'être activement négocié, il est déclassé. Le cas échéant, la juste valeur est déterminée à partir de données de marchés observables (opérations sur titres similaires du même émetteur, par exemple), et l'instrument est classé au niveau 2, sauf si l'évaluation de sa juste valeur est fondée sur des données de marché importantes qui ne sont pas observables, auquel cas il est classé au niveau 3. Des changements dans les méthodes d'évaluation pourraient donner lieu au transfert d'actifs ou de passifs à un autre niveau. L'information sur les niveaux en fonction des données d'entrée est présentée dans la section des risques liés aux instruments financiers de chaque Fonds.

Les instruments financiers de niveau 3 sont examinés par le comité d'évaluation de la juste valeur des Fonds. Ce comité examine la pertinence des données d'entrée des modèles d'évaluation et les résultats de l'évaluation au moyen de méthodes d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité. Les informations quantitatives sur les données d'entrée non observables, la sensibilité des évaluations de la juste valeur aux variations des données d'entrée non observables et les corrélations entre ces données d'entrée sont présentées dans la section « Évaluation de la juste valeur » des notes propres au Fonds si des données d'entrée non observables importantes sont utilisées pour l'évaluation des instruments financiers de niveau 3.

### ACTIONS

Les actions des Fonds sont classées au niveau 1 lorsqu'elles sont activement négociées et qu'un prix fiable est observable. Les Fonds ont recours à des services d'évaluation tiers pour ajuster la juste valeur des titres étrangers lorsque leur cours a fluctué, au-delà d'un certain seuil, sur les marchés nord-américains après la clôture des marchés étrangers. Les paramètres d'application des ajustements de la juste valeur sont fondés sur des données observables sur le marché. Le cas échéant, les titres étrangers seront classés au niveau 2.

### OBLIGATIONS ET PLACEMENTS À COURT TERME

Les titres de créance se négocient généralement sur le marché hors cote plutôt que sur un marché boursier. Les obligations, notamment les obligations d'État et de sociétés, les obligations et les billets convertibles et municipaux, les prêts bancaires, les obligations du Trésor américain et du Trésor canadien, les émissions souveraines et les obligations étrangères, sont habituellement évaluées par des services d'évaluation des prix, qui se basent sur les cours fournis par les courtiers, les opérations déclarées et les évaluations provenant de modèles internes. Ceux-ci s'appuient sur des données observables comme les courbes de taux d'intérêt, les différentiels de taux et la volatilité. Les données importantes pour l'évaluation sont généralement observables; par conséquent, les obligations et les placements à court terme des Fonds sont classés au niveau 2. Si la détermination de la juste valeur fait intervenir des données non observables importantes, l'évaluation est alors classée au niveau 3.

### FONDS COMMUNS DE PLACEMENT ET FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE

En général, les positions des Fonds dans des fonds communs de placement et des fonds négociés en bourse sont négociées activement, et un prix fiable est observable; par conséquent, elles sont classées au niveau 1.

### INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments dérivés sont les contrats de change à terme, les swaps de taux d'intérêt, les swaps sur défaillance de crédit et les options sur devises dont l'évaluation est principalement fondée sur le montant notionnel des contrats, sur l'écart entre le taux contractuel et le taux du marché à terme pour la devise en cause, sur les taux d'intérêt et sur les différentiels de taux. Ces instruments dérivés sont classés au niveau 2.

Les contrats à terme normalisés et les options qui se négocient sur une bourse nationale sont comptabilisés au dernier prix de vente ou de règlement déclaré le jour de l'évaluation. Dans la mesure où ces instruments financiers dérivés sont négociés activement, ils sont classés au niveau 1.

### ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR DES PLACEMENTS (Y COMPRIS LES TITRES NON COTÉS)

Si les méthodes d'évaluation des placements décrites précédemment ne conviennent pas, les Fonds effectueront une estimation de la juste valeur d'un placement au moyen de procédures établies d'évaluation de la juste valeur, en examinant entre autres l'information publique, les cotes de courtiers, les modèles d'évaluation, les décotes par rapport aux prix du marché de titres similaires ou les décotes appliquées en raison de restrictions sur la vente des titres, ainsi que les données de fournisseurs externes de services d'évaluation de la juste valeur.

La section des risques liés aux instruments financiers des états financiers de chaque Fonds résume le niveau d'utilisation des prix cotés sur les marchés (niveau 1), des modèles internes avec données observables sur le marché (niveau 2) et des modèles internes sans données observables sur le marché (niveau 3).

### 10. Impôt sur le revenu

Chaque Fonds, à l'exception de Placements d'avenir MD, est une fiducie de fonds commun de placement selon les dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) ou s'attend à être reconnu comme tel, et est par conséquent assujetti à l'impôt sur le revenu pour l'année, y compris sur les gains en capital nets réalisés qui ne sont pas payés ou payables aux porteurs de parts à la fin de l'année. Le gestionnaire a l'intention que la totalité du revenu de placement net annuel et qu'un montant suffisant des gains en capital imposables réalisables nets soient distribués aux porteurs de parts chaque année au plus tard le 31 décembre de sorte que les Fonds n'aient pas à payer d'impôt sur le revenu au Canada. Pour cette raison, les Fonds ne comptabilisent pas d'impôt canadien sur leur revenu dans leurs états financiers.

Placements d'avenir MD est une société de placement à capital variable aux fins de l'impôt fédéral sur le revenu, de sorte qu'il est assujetti à l'impôt sur le revenu aux taux habituels d'imposition des sociétés de placement à capital variable pour les dividendes de source étrangère reçus et pour les revenus d'intérêt, déduction faite des charges. Placements d'avenir MD est assujetti à un impôt sur les dividendes imposables reçus de sociétés canadiennes imposables. Cet impôt est comptabilisé à titre d'impôt sur le revenu remboursable dans les états de la situation financière parce qu'il est remboursable à un taux déterminé par application d'une formule lorsque les dividendes imposables sont versés. Placements d'avenir MD est assujetti à un impôt sur les gains en capital. Toutefois, cet impôt est remboursable si une fraction suffisante des gains en capital est distribuée aux actionnaires, soit sous forme de dividendes sur les gains en capital, soit par la voie de rachat d'actions. La provision pour impôt sur le revenu figurant dans les états du résultat global est un montant net dont ont été déduits tous les impôts remboursables sur les gains en capital. Les impôts sont calculés au moyen de la méthode du report d'impôt variable. Les écarts temporaires entre les valeurs comptables de l'actif et du passif à des fins comptables et fiscales donnent lieu à un actif et un passif d'impôt différé. Le passif ou l'actif d'impôt différé est calculé à l'aide de taux d'imposition que l'on prévoit être en vigueur pendant la période où les écarts temporaires devraient être éliminés.

### PERTES REPORTÉES PROSPECTIVEMENT

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment afin de réduire tout gain en capital net réalisé futur. Les pertes autres qu'en capital aux fins de l'impôt sur le revenu peuvent être reportées prospectivement sur une période maximale de 20 ans et appliquées en déduction des revenus de toutes sources. Étant donné que les Fonds ne comptabilisent pas d'impôt sur le revenu, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée dans les états de la situation financière. Au 31 décembre 2023, les Fonds suivants avaient des pertes en capital et des pertes autres qu'en capital pouvant être reportées prospectivement, telles qu'elles sont présentées ci-après (en milliers de dollars) :

Fonds	Année d'échéance	Perte autre qu'en capital \$	Perte en capital \$
Fonds d'obligations MD		-	74 174
Placements d'avenir MD limitée		-	464 326
Fonds d'obligations à court terme MD		-	41 720
Fonds canadien de croissance modérée Précision MD		-	4 300
Fonds canadien équilibré de croissance Précision MD		-	-
Fonds d'actions MD		-	-
Fonds croissance de dividendes MD		-	28 674
Fonds international de croissance MD		-	20 377
Fonds international de valeur MD		-	78 908
Fonds monétaire MD		-	-
Fonds d'actions canadiennes MD		-	-
Fonds américain de croissance MD		-	95 093
Fonds américain de valeur MD		-	-
Fonds stratégique de rendement MD		-	20 799
Fonds d'occasions stratégiques MD		-	-
Portefeuille conservateur Précision MD		-	-
Portefeuille de revenu équilibré Précision MD		-	-



# Notes annexes

Semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

Fonds	Année d'échéance	Perte autre qu'en capital \$	Perte en capital \$
Portefeuille équilibré modéré Précision MD		-	-
Portefeuille de croissance modérée Précision MD		-	-
Portefeuille équilibré de croissance Précision MD		-	-
Portefeuille de croissance maximale Précision MD		-	-
Fonds d'obligations sans combustibles fossiles MD		-	3 455
Fonds d'actions sans combustibles fossiles MD		-	1 717

## RETENUES D'IMPÔT

Les Fonds sont actuellement assujettis à des retenues d'impôt exigées par certains pays sur le revenu de placement et, dans certains cas, les gains en capital. Ce revenu et ces gains sont comptabilisés sous forme brute et les retenues qui s'y appliquent sont constatées comme des charges distinctes dans les états du résultat global.

## 11. Paiements indirects

Le terme « paiements indirects » désigne la partie des commissions de courtage versées à certains courtiers qui est consacrée à des services de recherche, d'analyse statistique ou de soutien aux décisions de placement. Ces services aident le gestionnaire et ses sous-conseillers en placement à prendre des décisions éclairées pour les Fonds. La tranche des paiements indirects versés aux courtiers pour l'exécution d'opérations de portefeuille ne peut être déterminée pour les six premiers mois de 2024 et de 2023.



**Gestion  
financière MD inc.**